

THE  
QUETZAPENS

BY J. SEYMOUR

THE UNIVERSITY OF TORONTO

1962

1962

THE UNIVERSITY OF TORONTO

1962

STORAGE-ITEM  
MAIN - LPC

LP9-F21G

U.B.C. LIBRARY

DH

671

G839

1962

THE LIBRARY



THE UNIVERSITY OF  
BRITISH COLUMBIA

MÉMOIRE POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE BELGIQUE

LE

# GUET-A-PENS

DU 7 SEPTEMBRE 1884

PAR

UN TÉMOIN OCULAIRE

---

DEUXIÈME TIRAGE

---

BRUXELLES

IMPRIMERIE POLLEUNIS, CEUTERICK & LEFÉBURE

35, RUE DES URSULINES, 35

1884

DH  
671  
G839  
1884



MÉMOIRE POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE BELGIQUE

---

---

LE  
GUET-A-PENS

DU 7 SEPTEMBRE 1884

PAR

UN TÉMOIN OCULAIRE

---

DEUXIÈME TIRAGE

---

BRUXELLES

IMPRIMERIE POLLEUNIS, CEUTERICK ET LEFÉBURE

25, RUE DES URSULINES, 25

---

1884



## PREFACE

Un attentat politique révoltant perpétré en plein jour, sous les yeux de cent mille témoins, prétend, à la faveur d'artifices intéressés, passer à l'histoire dénaturé, excusé, absous ; bien plus : imputé aux victimes elles-mêmes ! Il fait l'objet, comme le dit l'une d'elles, d'une conspiration du mensonge.

« Mensonge sur l'ensemble et les détails de l'agression, mensonge sur ses causes et sur ses conséquences, mensonge sur le nombre, la qualité, l'attitude des manifestants, mensonge sur la conduite de ceux qui avaient mission de les protéger (1). »

J'ajouterai : mensonges officiels et mensonges officieux.

Empêcher, dans la mesure de ses forces, un aussi monstrueux déni de la vérité et de la justice, est un devoir qui s'impose à tout honnête homme. C'est ce sentiment qui me fait prendre la plume.

Eloigné de la politique active par de puissants intérêts, je me suis trouvé à une distance convenable pour embrasser l'ensemble des faits, leur enchaînement, leur genèse respective ; j'ai été témoin oculaire du dénouement sanglant que des publicistes et des politiciens malhonnêtes s'efforcent de justifier.

Absolument libre d'engagements ou d'obligations envers l'un et l'autre des partis en présence, je me trouve dans d'irréversibles conditions d'impartialité.

J'exposerai les faits avec calme et sincérité. Un seul intérêt me guidera, celui de la vérité.

*Bruxelles, le 1<sup>er</sup> Octobre 1884.*

(1) Alex. de Burlet ; *Journal de Bruxelles*, 13 septembre 1884.

# TABLE DES MATIERES

---

Préface . . . . .	3
Table des matières. . . . .	4
I Antécédents . . . . .	5
II Politique et chute du ministère libéral. . . . .	3
III Avènement et débuts du ministère catholique. . . . .	9
IV Manifestations simultanées du 10 Août . . . . .	10
V Manœuvres pour ramener le Roi à Bruxelles . . . . .	11
VI Négociations pour la simultanéité de nouvelles mani- festations . . . . .	12
VII La manifestation libérale du 31 Août . . . . .	13
VIII Affluence d'adhésions à la manifestation catholique . . . . .	14
IX Agissements équivoques des libéraux . . . . .	16
X Dispositions pacifiques des catholiques . . . . .	17
XI Attitude suspecte du Bourgmestre. . . . .	20
XII 7 septembre. La manifestation . . . . .	20
XIII Le guet-à-pens. Plan. . . . .	22
XIV Incurie du Bourgmestre, . . . . .	25
XV Inaction pendant le désordre. . . . .	25
XVI Réprobation du sentiment public . . . . .	27
XVII Congratulacions équivoques des émeutiers. . . . .	29
XVIII Appréciations de la Presse étrangère. . . . .	30
XIX Les enseignements de la manifestation . . . . .	49
XX Résolution du Roi. . . . .	50
XXI Conclusion . . . . .	53

## PIÈCES JUSTIFICATIVES :

- 1° Tableau des adhésions à la manifestation du 7 septembre.
- 2° Statistique comparative des Tickets recueillis aux débarcadères de Bruxelles, les 21 août et 7 septembre.



# LE GUET-APENS

du 7 Septembre 1884

---

## I

Les événements odieux que je me propose d'exposer ont été engendrés par l'émeute de 1871, comme celle-ci l'a été par celle de 1857.

« *Cela recommencera dans toutes les grandes occasions* », a dit un journal libéral en 1857. « *Vous serez renversés constitutionnellement, ou vous serez abattus révolutionnairement* », avait dit avant lui le *Journal de Liège* organe attitré du chef du libéralisme.

Cette menace, mise à exécution en 1857, avait obtenu un succès complet, et avait permis aux libéraux d'escalader le pouvoir.

Renversés en 1870 par le jeu régulier et normal des élections, ils supportaient impatiemment leur défaite, et épiaient avec convoitise une occasion propice pour le reconquérir.

Ils crurent l'avoir trouvée dès le mois de novembre 1871. Les faits ont été exposés avec lucidité dans la *Revue Générale* de 1872 1<sup>er</sup> sem. pp. 151 et 173.

Par des discours incendiaires au Parlement, les ministres déchus s'évertuèrent à provoquer une agitation. Malgré leurs efforts, elle s'obstinait à ne pas se produire. Pour galvaniser le mouvement on eut recours à la garde civique. Un complice a confessé depuis les espérances que l'on fondait sur son concours. C'est un document à joindre à ceux publiés par l'historien de l'émeute de 1871.

Le voici :

La nomination d'un de ces administrateurs langrandistes comme administrateur d'une province déplut à beaucoup de gens. Quelle aubaine d'ailleurs pour les *libéraux doctrinaires qui venaient de perdre leurs portefeuilles !*

Aussi l'occasion fut-elle mise à profit. Discours à la Chambre annoncés d'avance avec grand fracas, par les journaux du parti : grande mise en scène.

Emploi de mots les plus ronflants : *moralité politique* et financière, *abus du pouvoir*, *honte éternelle*, etc. Naturellement on ne rechercha pas la cause du mal...

La question, en Belgique, c'est toujours le clérico-libéral. Toujours est-il qu'après plusieurs séances de la Chambre, pendant lesquelles on attaqua violemment les cléricaux, Langrand et le nouveau gouverneur, on était parvenu, à force de réclame, à attirer autour de la Chambre un peu plus de curieux qu'à l'ordinaire.

\*  
\* \*

Rien n'était plus intéressant à observer alors que les efforts faits par le parti opposant pour attirer autour de la Chambre un nombre respectable de manifestants.

On fit appel à la bonne volonté des étudiants et à tout ce qu'il y avait de moins cacochyme dans les associations doctrinaires. Ceux qui avaient une voix forte et bien timbrée étaient très recherchés, d'où qu'ils vinsent. *Grâce aux loges maçonniques, on obtint même un petit contingent de province.* De peuple, point ; cela va sans dire !...

Bref, après quelques jours d'efforts et de discussions parlementaires, on était parvenu à créer une certaine animation autour de la Chambre des représentants au commencement et à la fin des séances. Les heures étaient propices d'ailleurs. On allait manifester au palais de la Nation un peu après le déjeuner et un peu avant le dîner ; on entendait dans les restaurants des conversations de ce genre :

Viens-tu manifester ? — Impossible, je n'ai pas le temps ; mais j'irai ce soir, s'il ne pleut pas. — Et toi, viens-tu ? — Je veux bien ; mais pour une demi heure seulement, car j'ai mes affaires.

Et ainsi sortaient des cafés et restaurants, la figure épanouie et le cigare aux lèvres, ceux qui devaient faire « la manifestation foudroyante de la conscience publique indignée » dont on parlait à la Chambre.

\*  
\* \*

Toutefois, au bout de quelques jours, il devenait difficile de recruter le personnel suffisant pour faire une manifestation présentable. C'était un peu mou ! Les doctrinaires étaient soucieux. *Un d'eux eut alors une idée sublime : celle de convoquer la garde civique pour maintenir l'ordre.*

\*  
\* \*

*L'effet fut immédiat et la réussite complète...*

Une grande bataille gagnée, une immense découverte faite après vingt ans d'études, la joie que l'on éprouve à voir revivre un être aimé qu'on a cru mort, rien de tout cela ne peut vous donner une idée approximative de la joie et de l'ivresse de la garde civique de Bruxelles convoquée pour maintenir l'ordre, qu'on lui disait troublé...

\*  
\* \*

Furent-ils heureux lorsqu'ils ceignirent leur vaillante épée pour marcher jusqu'à la Chambre, où ils devaient monter la garde, nos vaillants soldats citoyens!!!

Non, mais dites-le !... Ne savourez-vous pas d'ici le plaisir qu'a dû ressentir la bourgeoisie à parler d'ordre, de propriété, de loi, de moralité publique, de la force brutale, de l'intelligence des masses populaires(!), à parler de tout cela et à endosser son uniforme (surtout celui d'officier), à quitter son épouse et ses enfants, empanaché et armé, et à croire qu'il sauvait la patrie !!!

.....  
Ce bonheur fut donné à la garde civique.  
La bourgeoisie devait sauver la société.

\*  
\* \*

Comme ils se rangeaient avec bonheur sur la place du Parc, ces vaillants guerriers ! Ils tenaient en respect la foule, protégeant les députés. Et l'ennemi ? Oh ! c'était un ennemi moral, idéal. Il n'en fallait pas moins beaucoup de résolution, et l'on pouvait en sortant du domicile conjugal s'entendre dire par son épouse : « Mon ami, ne t'expose pas trop... je connais ton courage... mais songe que tu es père, ou que tu pourrais le devenir... Je connais tes opinions, mais, tout en défendant l'ordre, la famille et la patrie, n'oublie pas le foyer ! »

\*  
\* \*

Ils s'armaient donc, nos braves soldats-citoyens, et venaient en brillant uniforme protéger des lois qui n'étaient pas menacées, des discussions qui languissaient, un roi qui n'était pas attaqué, une indépendance nationale nullement discutée, des passions populaires absentes et le maintien de quelques ministres qu'eux-mêmes eussent voulu renverser !

\*  
\* \*

Chose curieuse et risible :

Les hommes politiques (?) qui excitaient ce mouvement populaire (genre Ruolz) n'avaient pas fini d'exciter et d'organiser ce petit mouvement de choristes manifestants *que, prenant une attitude grave et digne, ils invitaient le peuple (?) au calme et à la modération.*

Comme ces cavaliers fringants qui montent un cheval valétudinaire et rhumatisé, qu'ils excitent en cachette et maintiennent ostensiblement, ils semblaient, après avoir excité des cris prétendument populaires, faire des efforts pour les apaiser.

*La force et le droit, la garde civique et l'armée, la loi, l'insurrection, les opinions inébranlables, l'ordre, la propriété et la famille, tout cela donnait en même temps !*

Des officiers de garde civique parlant de l'opinion des forces armées qu'ils commandaient !! du dévouement à la patrie, aux lois et à la dynastie ! Tout ce bonheur fut réservé à la garde civique. Et tout cela aboutit au renversement d'un ministère catholique, et à son remplacement par un autre ministère... catholique.

*La Chronique*, 9 août 1879.

Cependant le roi Léopold II, circonvenu par les rapports intéressés de favoris, qui ne justifiaient pas la confiance dont ils étaient l'objet, s'exagérait la gravité des circonstances ; il crut devoir s'incliner devant cette émeute factice. Il céda, alors que les meneurs découragés renonçaient à la partie. « *L'émeute avait agonisé dans la boue* », dit l'historien de ces événements.

Cette résolution funeste, prise dans des conditions aussi regrettables, en montrant le Roi impressionnable aux manifestations de la rue, devait naturellement fortifier la confiance des partis factieux dans l'efficacité des moyens extra-légaux, et les encourager à « *recommencer dans toutes les grandes occasions.* »

Les agitations de 1884 procèdent directement du succès de celles organisées en 1871.

## II

Les élections périodiques pour le renouvellement de la moitié des deux Chambres en 1878, avaient rendu la majorité à la gauche et ramené au pouvoir les hommes du libéralisme. L'abrogation de la loi de 1842 et son remplacement par la loi de 1879 fut leur cadeau de joyeuse entrée. La personnalité du Ministre de l'instruction publique, sa haine implacable contre le catholicisme, dont il s'attribuait la mission de creuser la fosse, suffirent à faire deviner ce qu'était cette loi. Elle avait pour but de décatholiciser l'enfance. Votée à une faible majorité à la Chambre, elle ne passa au Sénat qu'à une seule voix de majorité : la voix d'un sénateur de Bruges qui n'avait été élu qu'à une voix : la sienne.

Il était de tradition dans les régions parlementaires, pour toutes les grandes lois organiques, de transiger par voie d'amendements, de manière à réunir en faveur de la loi, une majorité des deux tiers des votants.

La loi scolaire, votée dans des conditions si précaires, était donc dépourvue d'autorité morale. Le Roi néanmoins s'inclina devant le verdict légal de la majorité : il sanctionna la loi.

Tous les hommes clairvoyants pressentirent les funestes consé-

quences de ces agissements arbitraires. La loi reçut le nom de *loi de malheur*, qu'elle n'a que trop justifié, et qui lui restera dans l'histoire. Son application amena la rupture des relations diplomatiques avec le Saint-Siège, la création à grands frais d'une multitude d'écoles dépourvues d'élèves, la nomination d'une armée d'instituteurs et d'institutrices avides à la curée, une augmentation considérable du budget, la rupture de l'équilibre financier, la création de nouveaux impôts, qui se chiffraient par millions de francs, la zizanie et le mécontentement dans le pays entier.

Cette politique échevelée devait promptement provoquer une réaction. Elle se produisit plus rapidement encore et plus complètement qu'on ne s'y attendait.

Les élections de 1884, quoique attribuées à cette moitié du pays où le parti libéral semblait avoir le moins à craindre, renversèrent le Ministère. Sur 29 députés libéraux soumis à réélection, 27 furent éliminés. Deux Ministres et parmi eux l'auteur de la loi, deux vice-présidents de la Chambre, dont l'un surtout s'était signalé par son acharnement contre l'enseignement libre, la députation bruxelloise, libérale de temps immémorial, étaient condamnés par le scrutin, à des majorités inusitées. Un libéral de talent caractérisa d'un mot le sentiment de la nation : il appela ces élections, *les élections du mépris* comme le journal *l'Indépendance* avait qualifié naguère de *soulagement universel* celles qui avaient renversé le cabinet libéral en 1870.

### III

Un ministère catholique s'imposait. Il fut constitué le 16 juin. Il inaugura son entrée en fonctions par la dissolution du Sénat. Les élections sénatoriales eurent lieu le 8 juillet. Le Parlement s'ouvrit le 22. Le Ministère était en possession dans chacune des deux Chambres de majorités rares dans notre histoire Parlementaire. L'ordre du jour de la nouvelle session était dicté par le verdict électoral qui avait condamné le Ministère libéral ; deux questions lui imprimaient son caractère politique : l'abrogation de la loi de malheur et le rétablissement des relations avec le Saint-Siège.

Les débats s'ouvrirent le 6 août. L'irritation et le dépit des Ministres déchus ne tardèrent pas à éclater dans leurs paroles ; ils se multipliaient pour suppléer au vide fait autour d'eux par l'hécatombe électorale du 10 juin, ils lançaient des discours incen-

diaires, s'évertuant à passionner les esprits et à ameuter leurs janissaires. Ces efforts réussissaient à attrouper quelques fanatiques autour du Palais de la Nation.

Les députés étaient injuriés, molestés à leur entrée et à leur sortie. La protection de la police était nulle, la complicité des autorités chargées de la répression, manifeste.

Le 7 août, le Gouverneur du Brabant informa le Bourgmestre de Bruxelles qu'il avait requis l'armée, et que celle-ci veillerait désormais à la sureté des députés. C'était la ruine de cette tradition prud'hommeque et paradoxale, qui fait de la garde civique un talisman infailible contre l'émeute, et de l'armée un brandon irrésistible de révolution. C'était l'évanouissement immédiat de toutes les espérances que l'on fondait sur l'agitation.

Le Bourgmestre courut au ministère de l'intérieur ; supplia le Ministre de rapporter sa décision, garantissant désormais une protection plus efficace.

Le Ministre consentit à suspendre l'exécution de sa résolution, se réservant d'agir suivant les éventualités.

L'attitude décidée du Ministre déconcerta les meneurs. Leur première manœuvre avorta.

#### IV

Cet échec toutefois ne les découragea pas ; une manifestation libérale avait été fixée au 10 août. Elle consistait en une promenade à travers les rues, et son but apparent était la remise au Palais de la Nation d'une pétition contre le projet de loi scolaire. Le but réel était de provoquer une grande agitation pour faire illusion au Roi, et le persuader que le pays réprouvait la nouvelle loi et le ministère.

Les catholiques ne s'y méprirent pas. Un journal nouvellement fondé et qui avait rapidement conquis une grande influence : *Le Patriote*, revendiqua hautement pour les catholiques le droit de disposer également du pavé de la capitale. Une manifestation indépendante et catholique fut fixée au même jour, à la même heure.

La rencontre éventuelle des deux cortèges devait infailliblement amener une collision. Le Ministre de l'intérieur fit mander le Bourgmestre de Bruxelles, pour savoir par quelles mesures il comptait parer à la situation. Les mesures proposées furent approuvées par le Ministre et leur efficacité démontrée par les événements. La ville devait être partagée en deux moitiés par un cordon

de police et par la garde civique. Un itinéraire avait été tracé à chaque cortège dans la moitié qui lui était réservée.

Le cortège libéral accomplit son programme sans rencontrer ni obstacle, ni contre-manifestation. Le cortège catholique et indépendant circula dans les mêmes conditions, et reçut jusque vers la fin du trajet un accueil sympathique.

Un contretemps dans l'arrivée des gantois avait retardé la mise en mouvement de la colonne.

Beaucoup de libéraux, à l'issue de leur manifestation, accoururent sur le passage de celle de leurs adversaires, et dissimulèrent mal leur étonnement et leur dépit de la voir en si bon ordre, si nombreuse, si imposante, cheminant paisiblement. C'est alors qu'a dû germer dans l'âme machiavélique de quelque fanatique forcené la première pensée du guet-apens du 7 septembre. Ils avaient compris que la simultanéité des deux manifestations était une garantie d'ordre et neutralisait leurs desseins.

## V

A la Chambre l'opposition faisait long feu ; l'éloquence ferblantesque des ministres déchus ne trouvait pas d'écho ; les comparses s'ingéniaient en vain à encombrer l'ordre du jour pour prolonger la discussion, épiant quelque incident capable d'enflammer les esprits. Peine perdue ; l'opinion se retirait d'un parti dont elle pénétrait les mobiles intéressés et qui revêtait de plus en plus un caractère factieux.

Les meneurs tournèrent leurs espérances vers une nouvelle manifestation fixée au 31 août. Toute la presse libérale de la capitale et de la province battit le rappel du ban et de l'arrière-ban du libéralisme. Il fallait rassembler à Bruxelles son armée entière, impressionner vivement le Roi par sa masse et son attitude, et lui arracher comme en 1871, une résolution précipitée. Mais le Roi était en villégiature à Ostende ; il fallait, pour atteindre le but que l'on se proposait, le ramener au Palais de Bruxelles.

On assigna pour objet à la manifestation la remise d'une pétition. La presse entama avec ardeur et confiance le thème, qu'en présence de la solennité de la démarche, le Souverain ne pouvait se soustraire à l'obligation de revenir à Bruxelles, recevoir la requête des mains des manifestants. L'éventualité de la présence du Roi au milieu de l'agitation, inspirait à la fois les plus grandes espérances aux libéraux, et les plus vives inquiétudes aux catholiques.

L'anxiété ne fut pas de longue durée. Un journal catholique, connu par l'excellent classement de ses archives : *La Patrie* de Bruges, publia la fin de non-recevoir, opposée par S. M. dans une circonstance analogue, sous le ministère précédent.

M. de Cannart d'Hamale, président de la *Fédération des Cercles catholiques* avait sollicité du souverain l'honneur d'une audience, dans laquelle le bureau central de cette Fédération se proposait de protester contre la politique violente du ministère libéral.

Le Roi fit répondre :

« Département  
du  
Grand maréchal de la  
Cour. »

Bruxelles, le 14 août 1878.

« Monsieur le Président,

» Je me suis empressé de mettre sous les yeux du Roi, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser.

» Sa Majesté m'a chargé de vous dire combien Elle est touchée de la décision prise par les Cercles catholiques. Elle y voit un témoignage d'affection et de dévouement dont Elle est très reconnaissante et qui répond aux sentiments bien sincères dont Elle est animée.

» Quant à la demande d'audience contenue dans votre lettre, il y a à faire une observation dont sans aucun doute vous comprendrez la valeur. Le Roi est obligé de s'abstenir, au risque de poser un précédent qui l'entraînerait fort loin, de recevoir des corps politiques non officiellement constitués ; c'est une règle à laquelle Sa Majesté doit se tenir, et dont le maintien est reconnu chaque jour nécessaire.

» Vous voudrez bien, en faisant connaître ma réponse, y ajouter le commentaire que j'ai l'honneur de vous donner, avec l'expression des sentiments invariables du Roi.

» Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

» Comte VAN DER STRATEN-PONTHOZ. »

## VI

A l'apparition de cette lettre, les illusions des libéraux s'évanouirent ; mais le besoin de la vengeance s'accrut en proportion de leur déception. Ils étaient contraints à subir leurs échecs successifs, mais ils avaient soif de les faire expier par leurs adversaires.

Les catholiques avaient exprimé l'intention de contremanifester le 31, comme ils l'avaient fait le 10 août. C'est là qu'on les attendait.

Le bourgmestre refusa l'autorisation pour ce jour ; il leur proposa d'autoriser leur contremanifestation le 7 septembre. On entra



en négociations; les catholiques et les indépendants étaient défiants. Ils invoquèrent l'égalité des droits, l'expérience concluante du 10 août. Quelle objection plausible pouvait-on opposer à la simultanéité des manifestations? Aucune. Les partis étant de part et d'autre aux soucis de leurs cortèges respectifs ne pouvaient molester celui de leurs adversaires : c'était la meilleure garantie du maintien de l'ordre. Pourquoi refusait-on ?

Le bourgmestre fut inébranlable. M. le ministre de l'intérieur intervint. Les catholiques et les indépendants se résignèrent.

La manifestation libérale fut maintenue au 31 août, celle des catholiques et des indépendants fut reportée au 7 septembre. Les deux partis respecteraient mutuellement la manifestation de leurs antagonistes. Le bourgmestre garantissait à la manifestation catholique la même protection qu'à la manifestation libérale.

Les catholiques rassurés par la parole et les promesses du premier magistrat de la capitale, donnèrent leur assentiment à ces dispositions. Ils tombaient dans le piège; la conspiration libérale triomphait.

Nombre de catholiques, moins crédules, plus convaincus de la perversité libérale, redoutèrent le danger, sans en soupçonner néanmoins toute l'étendue; mais les chefs dans la pureté de leurs intentions ne suspectaient pas celles de leurs adversaires; ils croyaient ingénûment à la loyauté absolue des chefs libéraux; ils se fièrent aveuglément à leur parole.

## VII

Les catholiques et les indépendants, en ce qui les concernaient, exécutèrent loyalement leurs obligations envers les libéraux.

Les indépendants firent afficher partout la proclamation suivante :

### FÉDÉRATION NATIONALE DES INDÉPENDANTS.

Concitoyens,

Notre contremanifestation du 31 août est remise au 7 septembre prochain.

Vous aurez ce jour là à cœur de montrer à la Capitale et au Pays par le nombre imposant de nos amis, que les libéraux ont moins que nous le droit de se dire les représentants de l'opinion publique.

Nous désirons que la manifestation libérale s'accomplisse sans entrave ni provocation d'aucune sorte. Nous vous prions instamment de vous abstenir de vous trouver sur

son passage, et de ne pousser aucun cri, ni faire aucune démonstration hostile dans les rues ou dans les établissements publics de Bruxelles.

**En cas contraire vous serez désavoués par vos amis et par vos chefs.**

POUR LE COMITÉ :

*Les Secrétaires,*  
FR. SILVERCRUYS  
CH. SWOLFS.

*Le Vice-Président ff. de Président.*  
ALB. VAN OYE.

La manifestation libérale exécuta en effet son programme, sans exciter d'enthousiasme il est vrai, mais sans éprouver le moindre outrage, la plus minime hostilité : pas une injure, pas un coup de sifflet.

La Presse libérale emprunta ses accents les plus lyriques pour chanter victoire ; ses journaux rivalisaient entr'eux pour exalter la magnificence du cortège et la multitude des manifestants ; c'était à qui les chiffrerait au plus haut : vingt, cinquante, cent mille ! c'est le chiffre de l'*Indépendance*. La palme lui restait.

Qu'y avait-il de vrai dans ces dithyrambes ? Le cortège avait défilé, les pieds dans la boue, avec des alternatives de pluie et d'éclaircies ; lugubrement, aux accents funèbres de la marche de Chopin appliquée au nom d'un Ministre : M. Vandenpeereboom ; au milieu de l'indifférence de la population. Des photographies instantanées vinrent démentir, d'une façon irrécusable, les descriptions enthousiastes du cortège ; le recensement officiel des tickets aux trois gares d'arrivée à Bruxelles donnait la statistique indiscutable des manifestants de la province, et confondait les évaluations fantaisistes des panégyristes libéraux.

Ces données officielles confrontées avec les calculs basés sur l'étendue du cortège et la durée du défilé, confirment le chiffre de 17.800 manifestants, fourni par des spectateurs qui ont eu la patience de compter par groupes.

La manifestation, tant exaltée comme une victoire, était en réalité une pitoyable défaite.

## VIII

En présence de cet échec, nombre de catholiques opinèrent de renoncer à la contre manifestation ; le Roi devait être renseigné et édifié sur la valeur de la manifestation libérale comme qualité et comme quantité, et apprécier combien peu d'appui ses meneurs

rencontraient dans la masse de la nation. La contre manifestation était donc inutile, et ne pouvait servir qu'à entretenir l'agitation.

Cet avis ne prévalut pas. On répondait que les vrais motifs de l'abstention seraient méconnus, qu'elle donnerait précisément à la manifestation libérale l'importance qui lui avait manquée; que la presse et les chefs du parti ne manqueraient pas de travestir les intentions, que par leurs accointances avec les favoris du Roi, ils s'efforceraient d'ébranler sa confiance dans le ministère, et l'amèneraient à composer avec l'opposition. Les antécédents justifiaient ces craintes. Puisqu'on avait la nation pour soi, et le moyen de le faire voir par les procédés affectionnés des libéraux, et non dédaignés par le Roi, il fallait profiter de ses avantages. Le maintien de la manifestation fut résolu.

L'*Etoile* en avisa ses lecteurs par l'article suivant :

La manifestation des cléricaux est « irrévocablement fixée à dimanche prochain, 7 septembre. »

Les organisateurs de cette manifestation auraient pu se dire que l'accueil fait dimanche dernier par la population de Bruxelles à la manifestation du peuple libéral était un mauvais augure du succès d'une manifestation contraire.

Mais certains de nos confrères ont mis les cléricaux au défi de tenir parole et le *Journal de Bruxelles* leur répond : « Nous allons prouver que sur ce terrain-là encore nous sommes LES MAITRES. »

Les organisateurs de la manifestation des « maitres » ont été reçus hier à l'hôtel de ville par le bourgmestre, et ont arrêté de commun accord avec lui l'itinéraire de leur cortège.

Libre à eux, c'est leur droit strict.

Nous souhaitons qu'il n'aient pas à regretter l'usage qu'ils en veulent faire. »

L'*Etoile* ouvrait le feu à longue distance, et amorçait l'attaque.

Les journaux catholiques paraissaient chaque jour avec leurs colonnes remplies d'adhésions. Dans le public on doutait un peu de la réalité de cet élan ; on y soupçonnait plus de fanfaronade que d'exactitude.

Cependant les demandes de trains spéciaux que l'on signalait chaque jour d'avantage de toutes les directions, l'annonce de l'insuffisance du matériel roulant et de l'obligation pour l'Etat d'en louer en Allemagne, dissipèrent les doutes des chefs politiques du libéralisme, qui par leurs relations dans les bureaux de l'administration connaissaient l'exactitude de ces renseignements. Leurs espérances dans le genre de manœuvres dont ils avaient conservé le monopole, et qui leur avait si bien réussi dans les situations désespérées, s'évanouirent.

## IX

Le profond dépit qu'ils en éprouvèrent exalta leur ressentiment. Tous les éléments à leur dévotion entamèrent, avec une parfaite discipline, la campagne qui devait recevoir son dénouement dans les rues tortueuses du centre de la capitale.

La Presse libérale et la Presse radicale s'attachèrent à aigrir les esprits et à exciter les passions. Les associations politiques enrôlent les pupiles du parti et distribuent à chacun leur place de bataille. Le journal *La Chronique* publiait une annonce ainsi conçue :

« 50,000 petits sifflets de terre sont demandés de suite. Ecrire C. M., bureau du journal. »

Un journal de cette ville publiait le 3 septembre à la troisième page, l'avis suivant :

« *Correspondance* : — A. Narcisse. Envoyez toujours Belle-villois. »

La Jeune Garde de Gand était convoquée par le billet suivant :

Jeune Garde.

Gand, 4 septembre 1884.

Monsieur,

Vous êtes instamment prié de vous trouver à l'assemblée générale qui aura lieu vendredi 5 courant, à 8 1/2 heures du soir, au local ordinaire de nos réunions, *Société Guillaume Tell*, rue des Baguettes.

ORDRE DU JOUR :

*Communication de la plus haute importance.*

La jeune garde libérale de Bruxelles se réunissait le 6, au soir ; pour dérouter les soupçons, la convocation portait cet ordre du jour menteur : les élections communales d'octobre.

Les autres cercles radicaux de Bruxelles se concertaient de même. En un mot, les chefs libéraux recrutaient leurs cohortes et remplissaient leurs cadres.

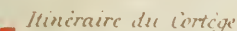
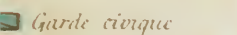
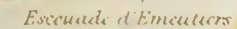
Les journaux libéraux pour se ménager une justification après le coup, parmi les articles incendiaires qui encombraient leurs colonnes, glissaient habilement quelques lignes hypocrites noyées dans des flots d'excitations.

*La Chronique*, tout en publiant l'annonce demandant 50,000 sif-

ÉTAPENS DU 7 SEPTEMBRE 1884

PLAN  
DE  
L'EMBUSCADE

LÉGENDE

-  Itinéraire du cortège
-  Garde civique
-  Escouade d'Émeutiers





flots, prenait un ton paternel et réprimandait ses jeunes lecteurs en ces termes :

« Il nous est revenu qu'un certain nombre de jeunes gens se disposaient à agrémenter le passage du cortège catholique de niches et de facéties plus ou moins spirituelles. Nous ne saurions trop insister pour les détourner de ce dessein fâcheux. Il y a plusieurs raisons pour qu'ils y renoncent : *la justice, le souci du bon goût et d'autres intérêts encore.* »

L'article de *La Chronique* est à double détente : Son but est évidemment de suggérer les *facéties* qu'elle feint de blâmer, et d'autre part de se réserver à toute éventualité une retraite.

*La Gazette* d'un ton digne et patelin recommande

« Du calme !.. Gardons-nous de nous laisser irriter par les provocations cléricales !!! »

C'est la tactique du lendemain dont on jette les bases.

*L'Indépendance* joue sa partie dans ce concert cafard :

« Les mesures de police prises pour dimanche sont superflues, la population libérale de Bruxelles saura respecter le droit chez ses adversaires comme chez ses amis. »

## X

Tandis que leurs adversaires, par une polémique pleine de duplicité, tout en attisant l'incendie, accusaient les catholiques de l'allumer, ceux-ci en réalité multipliaient aux leurs les recommandations les plus pacifiques. En voici quelques-unes extraites des instructions données par les organisateurs :

« Il est fortement recommandé à toutes les sociétés de musique du pays, qui prendront part au cortège de dimanche, d'arriver en costume, MAIS SANS LES ARMES. »

5° Les sociétés de musique et les sociétés de chœurs sont priées de ne jouer que des airs vifs et alertes : des pas redoublés, des airs tels que : la *Brabançonne*, la *Muette de Portici*, (Amour sacré), le chant du *Lion de Flandre*, les airs nationaux de chaque ville, le *bia bouquet*, le *Doudou* etc.

6° On recommande de se munir de cartels, de drapeaux aux couleurs nationales et d'inscriptions relatives à la loi scolaire, aux majorités obtenues par chaque ville dans les scrutins du 25 mai,

du 10 juin et du 8 juillet, au déficit, aux impôts, aux écoles vides, aux athénées dont les élèves coûtaient 3000 francs chacun, etc.  
**Pas de cartels injurieux pour l'adversaire, pas de cris : à bas..... Laissons cela aux libéraux.**

En effet, lors de la manifestation du 31 août, ayant à sa tête *un commissaire de police en grande tenue, la poitrine couverte de décorations*, on pouvait voir un écusson avec cette inscription :

**A bas Malou !!**

Dans une manifestation à Gand, sous les auspices de l'Administration locale, on voyait celle-ci :

**Qu'elles s'en aillent  
 Les sept canailles !**

c'est-à-dire les sept ministres.

Dans la ville, dans les faubourgs, dans le voisinage des gares, et à profusion aux lieux du rassemblement et de la formation du cortège, la **fédération nationale des Indépendants** avait fait afficher la proclamation suivante :

CONCITOYENS,

**Nous vous convions au calme,**

« Notre démonstration doit être pacifique et digne de nous. **Il faut que l'ordre et les mesures de police soient respectés**, et qu'avant, pendant et après le cortège, l'attitude de nos amis soit à l'abri de toute critique.

« Il y a quelques jours, nous vous avons invité à respecter vos adversaires, et à ne faire aucune démonstration hostile.

« Nous sommes heureux de constater que vous n'avez proféré ni un cri, ni même une protestation sur le parcours du cortège libéral.

« Nous souhaitons que les libéraux tiennent compte de cet exemple de modération.

LE COMITÉ.

F. SILVERCRUYS Secrétaire  
 Ch. SWOLFS.

Baron GREINDL, Président,  
 Comte VAN DER BURCH, Vice-Président.  
 Alb. VAN OYE.

Nous achèverons de faire connaître les dispositions patriotiques et pacifiques des manifestants, en reproduisant l'ADRESSE de l'Association conservatrice de Bruxelles :



Sire,

Le cabinet précédent a imposé au pays la loi de 1879 sur l'instruction primaire. Répudiant une législation, œuvre de sagesse et de transaction, qui, acceptée presque à l'unanimité par le parti libéral, avait, pendant près de 40 ans, produit les meilleurs résultats, il l'a remplacée par une loi qui a plongé le pays dans une perturbation profonde.

Froissée dans sa foi religieuse, violentée dans ses franchises communales et provinciales, atteinte dans ses finances, la Nation s'est soulevée contre un pareil régime. Trois scrutins successifs, au 25 mai, au 10 juin, au 8 juillet, ont clairement indiqué la volonté nationale. La funeste législation de 1879, si solennellement condamnée, devait disparaître.

Elle a disparu par le vote de la Chambre des représentants, que confirmera celui du Sénat.

Citoyens catholiques nous venons respectueusement supplier Votre Majesté de ratifier ces résolutions.

La loi nouvelle ne fera pas déchoir l'instruction populaire, qui, de tout temps, a été le souci et l'honneur de l'opinion catholique.

Confié en première ligne aux soins des administrations communales, organe des chefs de familles, aidé et contrôlé par l'État, l'enseignement primaire ne cessera pas d'être un service public. Seulement, il n'absorbera plus, par une concurrence inégale et abusive, l'action vivifiante de l'enseignement libre, notre conquête la plus précieuse, garantie par la Constitution.

La loi nouvelle est aussi une œuvre de liberté, de tolérance et d'apaisement; elle restaure les prérogatives de la commune, elle assure mieux et plus qu'on ne l'a jamais fait le respect dû à ceux qui ne partagent pas nos croyances religieuses, et elle étend sa sollicitude, dans une large et généreuse mesure, aux instituteurs qui ne seraient pas confirmés dans leurs fonctions.

Ce sont de grands résultats qu'aucun homme de bonne foi ne peut contester.

La loi de 1879 n'a été qu'un acte de guerre, dicté par le parti-pris d'enlever à la Belgique son empreinte catholique, qui est sa force et la condition de sa durée; une loi de hasard votée à une voix de majorité.

La loi nouvelle a été votée par 32 voix de majorité à la Chambre des représentants (1). Une telle majorité, la plus puissante qui se soit vue de longtemps, est le signe non équivoque de la volonté du pays.

Ni les dénégations, ni les clameurs, ni les résistances irrégulières ne peuvent affaiblir ce fait indéniable, éclatant, décisif.

La pratique sincère du régime représentatif, le respect des décisions parlementaires, la soumission aux prescriptions de la loi s'imposent à tous les bons citoyens.

En exprimant ainsi notre vœu respectueux au chef de l'Etat, nous sommes sûrs de servir les véritables intérêts de la patrie qui se confondent pour nous avec les destinées de la dynastie nationale, dont nous sommes et dont nous resterons les plus fidèles soutiens.

Vive le Roi !

Vive la Famille royale !

De Votre Majesté,  
les très humbles et dévoués sujets,

Pour l'Association constitutionnelle et conservatrice de Bruxelles,

Le secrétaire,  
H. DE WINDE.

Le président,  
ALPH. NOTHOMB.  
Les vice-présidents,  
F. GROKAERT,  
EON JOLLY.

(1) Le Sénat l'a votée sans modifications à une majorité de 15 voix. Trois sénateurs étaient absents. Ils appartiennent à l'opinion catholique.

## XI

Nous avons constaté les dispositions opposées des deux partis politiques en cause. Quelles étaient celles des autorités qui avaient revendiqué la mission d'assurer l'ordre ? La lettre ci-dessous les révélera suffisamment.

*Lettre de M. Buls.*

Bruxelles, le 6 septembre.

Monsieur,

Les travaux qui s'exécutent Montagne de la Cour sont de grande voirie.

Ils ont été commencés sans qu'avis en ait été donné à la ville, lundi dernier.

Dès mardi, j'ai protesté auprès du département des travaux publics par l'envoi de l'ingénieur de la ville et par lettre au ministre, et j'ai signalé la nécessité de laisser un libre passage à la manifestation *clérico (sic)* indépendante pour dimanche prochain.

Si donc vous rencontrez des obstacles sur votre route à ce point de votre itinéraire, vous ne pourrez vous en prendre qu'au gouvernement *de votre choix (sic)*.

Agréé, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée,

*Le bourgmestre,*  
(Signé) BULS.

Monsieur Alb. Van Oye,  
rue d'Angleterre, 62, Saint-Gilles.

L'irritation du bourgmestre débordait, il n'avait plus même le sangfroid de la dissimuler dans la correspondance administrative.

Tels étaient la veille du grand jour, les sentiments respectifs des éléments en présence.

## XII

Enfin se leva la fameuse journée qui éveillait tant d'espérances chez les catholiques, tant de haine chez les libéraux et qui devait remplir une page si déshonorante de notre histoire.

De bonne heure, dans le pays entier, des groupes de manifestants, drapeau déployé, sillonnaient les routes et se hâtaient vers les gares; les trains succèdent aux trains. Les lignes sont encombrées. Les portes de nos débarcadères, semblables aux vomitoires du Colisée, ne cessent de verser des flots pressés de manifestants.

Dès leur arrivée, ils se forment en colonne et se mettent en marche, aux accents joyeux de la musique, vers la place de la Constitution, rendez-vous général de la manifestation.

Vers une heure le gros des adhérents est réuni. Si loin que la vue porte, boulevard et avenue du Midi, boulevard Jamar et rue Fonsny, on n'aperçoit qu'une fourmilière de têtes.

Lorsqu'entre deux nuages un rayon de soleil vient caresser les deux mille cartels et drapeaux aux couleurs nationales, que les deux cents corps de musique jettent aux vents leurs airs patriotiques, que les quatre-vingt mille voix des manifestants font retentir les airs du cri de : Vive le Roi, le spectacle est magnifique, grandiose, indescriptible.

Tandis que tout se préparait ainsi pour une manifestation sans précédente, les confidents du complot libéral allaient occuper leurs postes respectifs. Dès le matin l'on avait pu constater que les libéraux, loin d'observer la réserve dont les catholiques leur avaient donné l'exemple le 31 août, entendaient afficher leurs sentiments hostiles ! Aux gares déjà des coups de sifflet avaient accueilli les arrivants. Des bandes de jeunes gens armés de bâtons, portant la cocarde bleue, la couleur libérale, circulaient librement, au mépris de l'ordonnance de police, et préludaient aux excès de l'après-midi en attaquant les groupes catholiques isolés, sans que la police y apportât le moindre obstacle. Au boulevard du Hainaut et du Centre, à la façade des nombreux caravansérails occupés par une population suspecte, apparaissait la couleur bleue ; des caricatures odieuses s'étaient à maintes fenêtres. Dès lors les conventions arrêtées dans le cabinet du bourgmestre étaient enfreintes par les libéraux.

La garde civique et les escouades de police se rendaient également aux postes qui leur étaient assignés par l'autorité et qui se combinaient si étonnamment avec ceux des agresseurs.

A une heure et demie le cortège s'ébranle et s'engage dans le boulevard du Hainaut, salué d'acclamations. Un commissaire de police avec quelques agents ouvre la marche. Le contingent bruxellois occupe la tête de la colonne. La manifestation avance sans trop d'encombre. Insensiblement toutefois l'aspect change, les sifflets se multiplient, des huées s'y joignent, des femmes, quelles femmes ! ? participent à ces démonstrations ; l'hostilité s'accroît, grandit, s'avilit ; l'injure immonde, la pantomime épouvantable, attentatoire aux mœurs, vient s'y ajouter publiquement, impunément, sous les yeux de la police et de la garde civique.

A la hauteur du Borgval, la manifestation reçoit son premier assaut. Le comte Henri de Mérode, député de Bruxelles, le petit neveu de Frédéric de Mérode, le héros de 1830, est le premier blessé.

## XIII

Pour faire comprendre comment un cortège de 83,000 manifestants a pu être maltraité et dispersé par une poignée de malfaiteurs, il est indispensable de connaître la disposition des lieux et le plan du complot.

L'itinéraire assigné à la manifestation catholique forme à peu près une équerre à angle droit, à l'intersection du Marché-aux-Poulets et de la ligne des boulevards intérieurs. Des deux branches de cette équerre une série de rues conduisent vers la Grand'Place et l'hôtel de ville. C'est sur cette partie du trajet que l'embuscade était tendue, depuis la rue des Pierres en face du Borgval jusqu'à la rue de la Colline en face du passage Saint-Hubert.

Les agresseurs occupaient le côté intérieur de l'équerre. Cette position était éminemment stratégique, également favorable à l'attaque, à la retraite, au changement de front.

Toutes les issues par lesquelles ils pouvaient tomber sur le cortège étaient libres et complètement dépourvues de police. Les côtés extérieurs de l'angle, qui eussent pu servir de retraite aux manifestants, étaient occupés par l'infanterie de la garde civique.

Si par une initiative loyale et énergique un officier de la garde civique était venu occuper une de ces issues d'attaque, pour paralyser les émeutiers, ceux-ci n'étaient pas réduits à l'inaction ; ils se repliaient sur la Grand'Place et portaient leur concours sur un autre point à leur choix.

Ces dispositions étaient bien suffisantes contre des manifestants arrivés sur la foi des traités, sans armes, sans défiance, obligés de défiler trois ou quatre de front, sans connaissance des lieux, déconcertés par des agressions de flanc inattendues. Mais dans l'hypothèse invraisemblable d'une mêlée où le nombre des manifestants aurait compensé les avantages que s'étaient assurés leurs ennemis, et leur aurait permis de les refouler et de les poursuivre, ceux-ci pouvaient battre en retraite vers la Grand'Place, pour se placer sous la protection des corps spéciaux de la garde civique en réserve dans la cour de l'hôtel de ville.

En toute éventualité leur retraite était assurée par les rues des Chapeliers, de la Violette, la place St-Jean, d'où ils pouvaient, s'ils n'étaient pas trop serrés, conduire des attaques sur d'autres points de l'itinéraire par les rues Duquesnoy et St-Jean.

Sur l'une des branches de l'équerre s'élève la Bourse dont les

escaliers et le péristyle devaient servir de gradins aux confidents du complot et aux fanatiques du libéralisme et des loges, qui s'étaient ménagé ainsi l'occasion de savourer, pendant quelques heures, la joie féroce dont se délectaient les Romains de l'empire au carnage des chrétiens.

En face de cet amphithéâtre de spectateurs *d'élite* se tenait la cavalerie de la garde civique. Nous verrons à quoi elle devait servir.

Voilà avec quelle science infernale avait été choisi l'emplacement de l'embuscade.

L'état-major du guet-apens se tenait aux fenêtres de la maison formant l'angle de la rue Borgval et du boulevard. Cette maison appartient à la ville de Bruxelles. Les fenêtres du premier étage, actuellement inhabité, avaient été mises à leur disposition.

De cet observatoire ils pouvaient embrasser d'un coup d'œil le théâtre de leurs exploits, depuis la gare du Midi jusqu'au Marché-aux-Poulets, observer leurs victimes qui s'avançaient en bon ordre, contempler celles qui tombaient étourdies sous les coups de leurs spadassins, correspondre avec un des chefs posté sur l'escalier de la Bourse, et diriger le massacre.

Un pantin, revêtu d'une robe de religieux, circulait sur une corde tendue à travers le boulevard, à la hauteur du second étage; nombre de personnes n'y virent qu'une caricature provocatrice; en fait c'était un appareil télégraphique destiné à transmettre les commandements; le pantin au milieu de la corde voulait dire : *laissez circuler cortège*; le pantin retiré signifiait : *coupez cortège*. Une cloche complétait leur système de signaux et servait apparemment à appeler l'attention lorsque, dans l'ardeur de leur forfait, les scélérats ne remarquaient pas les ordres donnés au moyen du pantin. Car il importait d'empêcher qu'un arrêt trop prolongé dans le défilé de l'immense colonne n'éveillât les soupçons au point de départ.

En scrutant cette science du mal, le souvenir du malheureux Bernays revient involontairement à l'esprit; on se rappelle le guet-apens satanique dans lequel il a trouvé la mort, ces télégrammes conventionnels échangés entre les frères Peltzer. C'est leur école qui était à l'œuvre; le génie d'Armand planait sur le guet-apens et inspirait ses organisateurs.

Au signal : *coupez*, les sicaires postés au Borgval faisaient sur les manifestants, bâton levé, une charge de flanc. Cette manœuvre avait pour objet de les livrer aux assommeurs par portions de 200 à 250 victimes, de manière à paralyser leur résistance.

Lorsqu'en présence de ces agressions subites, inattendues, les

manifestants dépourvus d'armes pour se défendre flottaient ou hésitaient, regardaient d'où allait venir la protection promise, garantie par la parole du premier magistrat de la capitale, ils voyaient venir la garde civique à cheval. C'était apparemment en exécution de cette parole. Les cavaliers se plaçaient devant les hésitants pour les entraîner. Ceux-ci naïvement confiants dans cette protection fallacieuse reprenaient leur marche en avant, à la suite de cette escorte qui les abandonnait au pied de l'escalier de la Bourse, sous les coups de nouveaux assassins. Ces cannibales redoublaient de rage en poussant des hurlements sauvages accompagnés du sifflet des comparses, sous les yeux des libéraux entassés sur les escaliers de la Bourse et qui trépignaient de plaisir; on en dit, suivant le mot expressif d'un témoin, que les portes de toutes les prisons avaient été ouvertes. Durant trois heures, la garde civique à cheval a fait la navette pour chercher et amener de nouvelles victimes et enivrer d'une joie féroce une foule sauvage.

Celles qui croient pouvoir s'échapper du piège sous la protection des gardes civiques à pied et de la police placés aux issues extérieures de l'équerre stratégique sont impitoyablement repoussées : le cortège ne peut dévier de l'itinéraire prescrit. Engagées dans l'engrenage, les victimes doivent y passer jusqu'au bout : au Marché-aux-Poulets, rue au Beurre, rue Chair-et-Pain, rue des Harengs, rue de la Colline, tout le long de la ligne d'embuscade elles tombent sous les coups d'assassins anonymes.

Dès les rues Pierre Plate et des Teinturiers, les velites bleus, munis d'un outillage spécial, avaient harcelé le cortège et opéré avec une tactique expérimentée ; avec un bâton crochu l'un d'eux saisissait le haut des bannières et des cartels et les tirait à lui, pendant que les autres frappaient à coups redoublés sur la tête et sur les mains du porteur, pour l'obliger à lâcher prise. S'agissait-il d'un chef catholique, signalé à l'animadversion de ses adversaires, celui qui le reconnaissait faisait sauter légèrement son chapeau, du bout de sa canne; au moment, où le manifestant se baissait pour le ramasser, les bâtons s'abattaient en masse sur sa tête.

C'est ainsi que les assassins du comte Rossi le touchèrent à l'épaule pour lui faire tendre la carotide et le poigner sûrement sous les yeux de la garde civique stupidement impassible et indifférente.

Nos émeutiers chassent de race.

## XIV

Cependant que faisait le bourgmestre qui avait garanti sa protection aux organisateurs du cortège, dont la parole de magistrat se trouvait engagée?

Quelles dispositions préalables avait-il prises pour assurer la libre et pacifique circulation du cortège? Quelles mesures a-t-il prises à la nouvelle des agressions dont il était l'objet?

Qu'un corps d'armée de 20,000 hommes doive défiler par les rues spacieuses du haut de la ville : rue de la Loi, rue Royale, place des Palais ; quel luxe de précautions ! Les portes du parc sont closes, la place des palais est tenue disponible sur toute sa superficie, des gendarmes et des policiers à profusion refoulent les curieux sur les trottoirs.

Mais que dis-je? Que la franc-maçonnerie assiste à une représentation du grand théâtre, quel étalage hyperbolique de mesures de police ! Huit jours à l'avance une ordonnance prolixe, affichée à tous les carrefours, a bien plus pour objet de surfaire les loges aux yeux des badauds, que de satisfaire à des nécessités d'ordre : des gendarmes à pied et à cheval, des pompiers, de la police en quantité surabondante. La place de la Monnaie est tenue libre jusqu'à l'alignement de la rue des Fripiers.

Mais qu'un cortège de 83,000 catholiques doive défiler à travers les rues tortueuses du centre de Bruxelles, pas la moindre mesure sérieuse pour y assurer la libre circulation. On laisse la foule, et surtout les éléments hostiles s'y accumuler à plaisir.

On distribue les instructions à la police ; on qualifie la manifestation de manière à faire comprendre les sentiments qu'on lui porte, et l'on termine en avertissant d'user de beaucoup de tact. Les policiers savent lire entre les lignes et comprennent la consigne.

## XV

Les hostilités éclatent. Par quelles mesures énergiques l'autorité signale-t-elle sa résolution de protéger le cortège? M. le bourgmestre se croise les bras. Nulle répression efficace n'était possible, la garnison entière n'y eût pas suffi. Telle est sa justification.

Cette justification n'en est pas une. Y a-t-il eu au moins tentative honorable de sa part?

Eh bien, Si! Il y avait quelque chose à faire. C'était d'abord d'avoir la volonté de tenir sa parole ; c'était d'avoir la volonté de réprimer le désordre et de protéger la manifestation ; c'était de remplacer à la base d'opération des émeutiers le drapeau bleu par le drapeau tricolore, la complaisance pour les agitateurs par la résolution formelle de défendre l'art 19 de la Constitution.

C'était de se mettre à la tête d'une escouade de police, de se faire appuyer par un détachement de garde civique, de marcher sur l'état-major du guet-à-pens au Borgval, d'arrêter les chefs, d'occuper le repaire, et de s'emparer des appareils télégraphiques ; c'était de prendre à revers toute la ligne d'embuscade : rue des Pierres, rue au Beurre, rue Chair-et-Pain, rue des Harengs, rue de la Colline, dont la force stratégique s'évanouissait du moment où à l'hôtel de ville le drapeau national remplaçait le drapeau bleu.

Au lieu de laisser la manifestation s'accumuler dans le coupe-gorge, il fallait suspendre sa marche à la gare du Midi tant que vos opérations dans le centre de Bruxelles n'avaient pas rétabli l'ordre, et déblayé le passage ; diriger provisoirement vers la place des Palais, par le boulevard de Waterloo, pour rejoindre la tête du cortège qui avait réussi à passer, les 75.000 personnes qui devaient encore défiler, et qui attendaient leur tour au pied de leurs drapeaux et de leurs cartels.

Voilà la direction qu'eût imprimé à la répression, s'il avait eû mission de rétablir l'ordre, le plus modeste des sous-lieutenants de l'armée.

M. le bourgmestre a été contempler, du haut des escaliers de la Bourse, les manifestants enserrés dans le guet-à-pens. se débattant sous les bâtons de leurs assommeurs. « Mais il n'y est resté qu'un instant, car il n'osait prolonger son absence de l'hôtel de ville où il pouvait recevoir des avis de tous les points du parcours et expédier des ordres. »

Mais quel parti a-t-il tiré des avis qui lui arrivaient? Quelles mesures a-t-il prises?

Quand on se remémore l'ensemble de ces faits : l'invincible obstination du bourgmestre à refuser la simultanéité des deux manifestations, malgré l'expérience si péremptoire du 10 août ; les positions si suspectes distribuées à la garde civique ; les réserves équivoques dans les instructions données à la police, et la façon dont elles ont été interprétées et appliquées ; l'impassibilité et



l'inertie du bourgmestre en face des avis inquiétants affluant dès le matin; son inaction pendant le désordre; son refus d'user de la garnison mise à sa disposition par le ministre; les ovations que lui ont prodiguées les émeutiers pour prix de leur impunité; sa misérable justification, basée sur une interprétation équivoque de ses engagements l'obligeant, à son avis, non à assurer la sécurité du cortège catholique, mais seulement à mettre sur pied une force publique numériquement égale à celle utilisée le jour de la manifestation libérale, basée en outre sur ses prédilections pour les adversaires des manifestants; enfin, son indifférence pour les nombreux blessés du 7 septembre en opposition avec l'intérêt témoigné aux émeutiers blessés le 23 dans leur rébellion contre les gendarmes devant les bureaux du *Patriote*; quand on récapitule ces faits, il est bien difficile de croire à la sincérité du bourgmestre, et de se défendre contre l'irrésistible conviction de son entière complicité.

Si cependant il n'est pas coupable, s'il avait réellement l'intention et le désir de dégager sa parole, il a été incapable. Incapable de prévoir et de prévenir les désordres, incapable de coordonner les renseignements qu'il recevait, incapable de pénétrer la stratégie des émeutiers, incapable de concevoir un plan de répression, incapable d'user d'initiative pour le mettre à exécution.

En un mot, il a laissé faillir sa parole.

## XVI

La nouvelle de cet abominable forfait politique souleva un sentiment universel de réprobation chez tous les honnêtes gens. Dès le soir M. le Ministre de l'Intérieur écrivit au bourgmestre :

Bruxelles, le 7 septembre 1884.

Monsieur le bourgmestre,

Je ne veux pas tarder d'avantage à vous exprimer le vif regret de ce que vous n'avez pas pris des mesures suffisantes pour assurer la sécurité des citoyens qui prenaient part à la manifestation d'aujourd'hui.

Dès ce matin vous étiez averti que des manifestants isolés, allant prendre leur place dans le cortège, étaient attaqués par des groupes postés aux environs de la Bourse.

A peine la tête du cortège était-elle arrivée aux magasins Thiéry, qu'il a été assailli et que des tentatives ont été faites pour le couper.

En ayant reçu la nouvelle, je vous ai demandé alors si vous disposiez de forces suffisantes, vous offrant le concours de la garnison, consignée dans ses casernes à partir de midi.

Vous m'avez répondu que vous ne jugiez pas ce concours utile en ce moment, mais que vous alliez vous rendre sur les lieux pour apprécier la situation.

Depuis lors, je n'ai plus eu de vos nouvelles, mais j'ai appris, de divers côtés, que les voies de fait les plus graves ont été commises en grand nombre, que le cortège a été coupé et que sa fraction principale n'a pu continuer son itinéraire.

Je regrette, Monsieur le bourgmestre, qu'après avoir promis protection aux organisateurs de la manifestation, vous n'avez pris les dispositions nécessaires pour la leur assurer.

Si vous n'étiez pas en mesure d'assurer ce soir l'ordre, dont vous êtes responsable, sans recourir à la garnison, je vous prie de la requérir.

Veillez agréer, Monsieur le bourgmestre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le ministre de l'intérieur et de l'instruction publique,

V. JACOBS.

Les délégués des manifestants qui dans les pourparlers avaient reçu les assurances du bourgmestre, protestèrent en ces termes :

COMITÉS DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES INDÉPENDANTS ET DE L'ASSOCIATION CONSERVATRICE CONSTITUTIONNELLE DE L'ARRONDISSEMENT DE BRUXELLES.

Bruxelles, le 8 septembre 1884.

Monsieur le bourgmestre,

Désignés par nos comités pour nous entendre avec vous au sujet des dispositions à prendre pour notre manifestation du 7 septembre, vous nous avez affirmé à diverses reprises et d'une façon absolument positive, que vous vouliez et pouviez assurer notre sécurité et maintenir l'ordre, de telle sorte que nous n'avions à craindre que des sifflets.

Plus tard, quand nous vous avons désigné des points dangereux, vous nous avez donné les mêmes assurances ; enfin, quand samedi soir un de nos vice-présidents vous a fait connaître par écrit un projet formé et décidé par quelques-uns de nos adversaires politiques d'attaquer et de rompre notre cortège aux environs d'un point déterminé, vous avez encore répondu, et par écrit cette fois, que vous le remerciez du renseignement et que vous en feriez votre profit.

Notre confiance devait être d'autant plus grande que nous pouvions et devons nous fier à votre propre arrêté du 6 courant, affiché à tous les coins de rue, et par lequel vous interdisiez tout rassemblement, tout attroupement et toute bande autre que notre cortège. Cet arrêté a été retourné contre nous, car les bandes que vous prétendiez interdire sont précisément celles qui ont pu impunément circuler dans les rues, et agir contre nous.

Cependant malgré toutes ces assertions, les attaques violentes et odieuses que nous avons eues à soutenir sous les yeux d'une partie de votre police et de la garde civique n'ont pas été réprimées. Elles étaient d'autant plus lâches qu'elles étaient dirigées contre des hommes sans armes et sans soupçon.

Sans entrer dans des détails, dont nous tenons note, nous venons protester de toute notre force, devant la population bruxelloise et celle du pays entier, contre cette manière d'agir et vous exprimer le pénible étonnement en même temps que l'indignation que nous éprouvons en voyant un homme de votre rang, le bourgmestre de la capitale, s'exposer au reproche de l'opinion publique de n'avoir pas su remplir un devoir dont la parole du magistrat s'était portée garant.

Veillez agréer, Monsieur le bourgmestre, l'assurance de notre considération distinguée.

Alb VAN OYE,  
Fr SILVERCRUYS.

Baron JOLLY,  
H. VEYDT.

Le Sénat se réunissait le 9 septembre. M. Solvyns en profita pour interpeller le gouvernement. M. Graux, ancien Ministre des finances, s'efforça de disculper les libéraux en plaidant la provocation. Un ordre du jour, rédigé par M. Solvyns, de concert avec les chefs de la gauche sénatoriale, fut voté à l'unanimité moins deux voix.

M. Lammens s'abstint, et fit connaître en ces termes les motifs de son attitude :

« Je me suis abstenu parce que je ne puis accepter l'ordre du jour tel qu'il a été formulé par mon honorable collègue, M. Solvyns. L'ordre du jour parle de l'ensemble des explications échangées. Eh bien, pour ma part, la loyauté me force à déclarer que je n'accepte pas les explications de l'honorable M. Graux.

Pour moi, je n'ai pas besoin d'enquête. J'ai vu de près les scènes honteuses, les scènes de sauvagerie dont Bruxelles a été le théâtre, dimanche dernier. Pour moi, j'entends blâmer le bourgmestre de Bruxelles.

J'entends blâmer l'attitude de la garde-civique que j'ai vu rester l'arme au pied, tandis qu'on assommait devant elle des hommes inoffensifs, des vieillards ! .. »

## XVII

En même temps que ces remontrances si autorisées et si méritées, le bourgmestre recueillait les hommages non moins significatifs et singulièrement compromettants de l'état-major et des coryphées du guet-apens.

Le 15 septembre il présenta à son conseil communal un rapport apologétique sur les événements du 7. Les héros du brillant fait d'armes s'étaient donné rendez-vous à la séance. Le rapport de M. le bourgmestre fut acclamé : bourgmestre, police, pompiers, garde-civique, tout fut compris dans une absolution générale... libéralement accordée par le conseil et l'auditoire....

Pouvait-on attendre mieux de ce conseil qui, quelques jours avant, avait voté le placement à l'hôtel-de-ville, pour honorer la mémoire du prédécesseur de M. Buls, du buste de ce magistrat tombé de son siège dans la fange ?

Je ne sais qui a proposé d'offrir une écharpe d'honneur au bourgmestre de la parole trahie ! La *Chronique*, qui s'était si bravement signalée dans toute cette campagne, suggéra au conseil de voter des gratifications à la police : c'était le salaire des auxiliaires de l'émeute ; il était mérité : « nous n'avons cessé de sentir cruellement dans la présence de ces képis et de ces baïonnettes, dit M. de

Burlet, non un secours, mais une oppression de plus, un danger de plus, et, je n'hésite pas à le dire, *l'obstacle principal à notre légitime défense !* »

Le conseil communal obtempéra à cette invitation. Dans sa séance du 29 septembre il vota, pour gratification à la police, une somme de quarante mille francs. Quelques personnes candides s'étonnèrent de cette aberration du sens moral. Les leçons de l'histoire contemporaine auraient du pourtant les édifier sur la rectitude morale du libéralisme. Les libéraux sont les mêmes dans tous les pays, dit le *Vaterland* de Vienne. Or, le héros du libéralisme et des loges : Garibaldi, n'a-t-il pas comblé de faveurs Liborio Romano, « cette rare figure de traître », qui lui livrait Naples le 7 septembre 1860 ? N'a-t-il pas décrété l'apothéose de Milano le 28 septembre suivant, et n'a-t-il pas décerné, à titre de récompense nationale, une pension viagère à la mère de ce régicide ?

Les libéraux belges ne font pas exception.

## XVIII

# LA PRESSE ÉTRANGÈRE.

La perfidie et l'insigne mauvaise foi de cet odieux guet-apens donnèrent à cet événement de notre politique intérieure, en lui-même si dépourvu d'intérêt pour l'étranger, un immense retentissement. La presse étrangère s'en occupa partout et, à l'exception des publications anarchiques, fut d'une unanimité rare, pour flétrir la conduite du libéralisme belge.

En présence de la conspiration ourdie par les coupables pour étouffer la vérité, il est opportun de reproduire l'opinion des plus importants journaux étrangers. Ces témoignages désintéressés et non suspects achèveront de fixer le caractère vrai de l'attentat du 7 septembre.

Voici l'exposé du *Belgian News*, journal anglais imprimé à Bruxelles, rédigé par des anglicans des plus respectables, étrangers à nos luttes de parti. Leur récit et leurs appréciations ont la haute valeur d'un témoignage collectif de témoins oculaires intègres et absolument impartiaux.

« Dimanche dernier, 50 à 60 mille personnes honorables, accompagnés de membres des deux Chambres et d'autres notabilités, arrivèrent par

chemin de fer à Bruxelles pour remettre au palais une pétition au Roi en faveur de la loi scolaire. Ils se réunirent au boulevard avec des corps de musique, déployant leurs drapeaux et leurs cartels patriotiques. Ils furent entourés d'une foule hostile, frappant, huant, sifflant et évidemment résolue à des voies de fait. Le cortège eut beaucoup de mal à se frayer un passage dans l'espace limité qui lui était laissé. La tête de la colonne composée de quelques milliers de personnes gravit néanmoins la Montagne de la Cour, saluée par les monchoirs et au milieu d'un bruit assourdissant d'acclamations, de sifflets et de huées. Ils avançaient dans le meilleur ordre, dédaignaient les outrages ou en riaient. Leur tenue était irréprochable et contrastait favorablement avec les allures malséantes de leurs adversaires qui s'efforçaient de les fâcher et d'amener des rixes.

» Arrivés devant le palais, un immense cri de : *Vive le Roi* sortit de toutes les bouches et une députation composée de MM. le baron Greindl, le comte Van der Burch, baron Jolly, Eugène de Kerckhove, Nothomb, et autres membres de la commission mixte des catholiques et des indépendants furent reçus au palais, et donnèrent leur pétition au major Chapelier pour la remettre à S. M. Un long retard dans l'apparition de la suite du cortège indiquait qu'il avait dû rencontrer dans sa marche quelque obstacle sérieux.

» C'était à l'angle du Boulevard Central qu'il avait eu à supporter une violente agression. Parmi les assaillants qui se distinguèrent le plus, se trouvaient, au nombre d'environ 600, les membres de la *Jeune Garde libérale*, les fils des chefs du libéralisme. Armés de cannes et de gourdins, ils avaient attaqué vaillamment, frappant toujours par derrière, non pas les hommes robustes capables de résistance, mais ceux hors d'état de se défendre : les vieillards et les enfants, les porteurs de bannières et les musiciens, et, alors que le cortège à deux ou trois hommes de front devait forcer le passage à travers une foule épaisse.

» Leur exemple fut suivi tout le long du Boulevard Central et le cortège fut dispersé. Une scène d'une inénarrable confusion s'en suivit. Les instruments de musique furent brisés et arrachés aux musiciens, les drapeaux déchirés et piétinés, les médailles d'or et d'argent qui y pendaient, volées. Un grand nombre fut porté en triomphe à *la Chronique* qui était le quartier-général des émeutiers. Plus tard, dans la soirée, on put voir errer des groupes fatigués, affamés, les habits déchirés et la tête ensanglantée se hâtant à travers la foule à la Grand'Place, hués et insultés par des gens évidemment soudoyés pour ces ignominies.

» Mais où étaient, demandera-t-on, la police et les gendarmes, quelles mesures avait prises le bourgmestre, qui avait engagé sa parole, que la manifestation à l'égal de celle du dimanche précédent, ne serait pas molestée ; et que faisait donc la garde civique ?

Les faits répondent suffisamment.

» Les émeutiers avaient été excités d'avance ; les journaux libéraux s'étaient évertués toute la semaine à entraîner la population à disperser la manifestation ; que pouvait faire le malheureux bourgmestre, placé entre son devoir, ses relations politiques et le souci de sa réélection le mois prochain. La police de même se trouvait dans une situation perplexe, n'osant opérer des arrestations dans la crainte de mettre la main

sur quelqu'ami ou partisan du bourgmestre ou des ex-ministres. Il faut tenir compte de ces circonstances pour s'expliquer comment ils ont souffert que leurs compatriotes fussent impunément sous leurs yeux assommés, foulés aux pieds et volés.

» Après ces scènes hideuses, il fallait s'attendre à trouver dans les journaux libéraux du soir l'expression de leur blâme et de leurs regrets. Loin de là, ils parlaient avec enthousiasme de leur victoire sur les cléricals et turlupinaient les victimes inoffensives de la canaille armée. Même l'*Echo du Parlement*, l'organe de M. Frère-Orban eut le mauvais goût de faire chorus, et encouragea les émeutiers à d'autres exploits pour la soirée, démontrant ainsi que *les désordres de la matinée avaient l'approbation de l'éminent homme d'Etat. Ces troubles n'ont pas été une explosion spontanée de la populace, mais un complot soigneusement ourdi, dont les ex-ministres peuvent revendiquer une part de gloire et d'honneur.*

» Les journaux libéraux prétendent que Bruxelles, quoique la capitale du royaume, est une ville dans laquelle les libéraux ont seuls le droit de manifester.

» Si les opposants ont à présenter une pétition au Roi, ils n'ont qu'à la remettre à la poste, qui, jusqu'à nouvel ordre, est à la disposition de tout le monde. Mais s'ils veulent absolument manifester, toute la canaille de la ville, bien et mal élevée, secondée par la police et la garde civique et encouragée par les fils des notabilités libérales, leur apprendra ce qu'il en coûte.

» Il est vrai que sur 21.000 électeurs bruxellois, 10.000 sont conservateurs, et qu'ils croient avoir autant que d'autres le droit de manifester ; mais ils sont gens paisibles et ont à apprendre des libéraux comment on surfait ses droits.

» L'organe de M. Frère-Orban explique d'où provient tout le mal : les provinciaux n'avaient pas besoin de venir, et s'ils viennent ils doivent en subir les conséquences.

» Ce raisonnement est peut-être brutal, mais l'avis est utile.

» Et lorsque les manifestants sont des cultivateurs ou des artisans, des *têtes de pipe*, des hommes vêtus de blouse, à l'air modeste, simple, rustique, ils sont indignes d'intéresser les puritains de la démocratie. Il est vrai que si les mêmes hommes sont libéraux, on a à cœur d'en parler comme des plus nobles types de l'humanité, les représentants de l'agriculture, dignes d'être électeurs, pour lesquels il importe de reviser la Constitution, enfin le fondement de la nation ! »

*Le Graphic* de Londres s'exprime ainsi :

#### LES ÉMEUTES EN BELGIQUE (*The Riots in Belgium*,)

» Les honteux excès des libéraux belges dans leurs agitations contre la loi d'enseignement du Ministère-Malou, tourneront probablement à leur détriment d'une façon plus complète et plus durable qu'ils ne le prévoient actuellement. Nous avons expliqué le fond de cette loi au moment de sa présentation, et, comme le *Times* et le *Jame's Gazette* l'ont fait remarquer, son principe est celui sur lequel M. Forster basa la loi anglaise

de 1870. Toute commune est tenue de fournir des installations suffisantes pour les enfants, mais elle peut le faire en subsidiant une école confessionnelle si cela lui convient. Là où tous les habitants professent la même religion et où ils entendent d'une même façon l'enseignement de cette religion, ils ne seront plus forcés de payer des impôts pour maintenir une école dont ils ne veulent pas et n'usent pas. Là où tous ne professent pas la même religion, ou n'entendent pas de la même façon l'enseignement de cette religion, une école séparée doit être fournie aux enfants des dissidents, pourvu que ces dissidents ne soient pas moins de 20. Voilà la loi que depuis des semaines, les libéraux combattent par une agitation et des violences grossières, non parcequ'ils en peuvent contester la justice, mais parce qu'ils espèrent forcer par l'émeute une dissolution des chambres et obtenir la cassation du solennel arrêt rendu par le pays contre le cabinet libéral aux élections de juin et de juillet.

Deux voies sont ouvertes pour le Roi. Il peut ratifier la loi votée au Sénat, en ce cas les libéraux promettent une longue continuation de leur agitation. Ou bien il peut céder aux clameurs et dissoudre les Chambres, en ce cas une de ces deux alternatives doit se réaliser : Si les catholiques conservent la majorité, les mesures les plus énergiques seront prises pour étouffer les révoltes libérales et il est à prévoir que dès lors la politique des catholiques deviendra entièrement réactionnaire. Si, au contraire, les libéraux reviennent avec une faible majorité (ce qui est tout ce qu'ils peuvent espérer) les catholiques s'allieront indubitablement aux radicaux pour obtenir le suffrage universel.

M. Emile De Laveleye a dernièrement démontré dans la *Contemporary Review* quel serait l'effet de cette innovation. Les classes agricoles de Belgique étant catholiques presque jusqu'au dernier homme, le suffrage universel éloignerait les libéraux du pouvoir pour une période indéfinie. Tel est l'avenir qui leur est réservé, et ils ont encouru tous ces périls par la façon effrontée dont ils ont sacrifié les principes à une appréciation à courte vue de leurs intérêts de parti.

Voici en quels termes le *Times* blâme les excès commis par les libéraux :

« Il n'y a pas d'excuse pour les odieux actes de violence dont les libéraux se sont rendus coupables dimanche dernier, lors de la grande manifestation que les catholiques avaient organisée à Bruxelles en faveur de la nouvelle loi. Le dimanche précédent on avait laissé les libéraux manifester en paix et le gouvernement avait mis à leur disposition des trains spéciaux à prix réduit. On aurait dû mieux répondre qu'on ne l'a fait à ces bons procédés. Dimanche dernier les députations catholiques ont été l'objet de toutes sortes d'indignités et d'outrages.

Elles ont été attaquées, battues, couvertes de bleu, de farine et de boue et finalement dispersées, en laissant un grand nombre de bannières, de grosses caisses et de chapeaux bossués aux mains de leurs adversaires. Le bourgmestre de Bruxelles, M. Buls, a été sévèrement blâmé au Sénat à cause de ces scènes de désordres, *qu'en sa qualité de bourgmestre il avait la mission d'empêcher*, et qu'il aurait pu, semble-t-il, empêcher. »

« Ce serait se méprendre, dit encore le *Times*, que de qualifier la nou-

velle loi d'illibérale. Elle est la conséquence du principe qui veut que les parents soient seuls maîtres de la manière d'élever leurs enfants ».

Écoutons le *Globe* de Londres :

Nous avons été les témoins écœurés des scènes ignobles de Bruxelles...  
 « *La conduite du bourgmestre Buls ne mérite pas de blâme assez sévère...* Il était au courant des plans de la canaille et n'a pris aucune mesure pour les prévenir : il faut qu'il soit rendu responsable du sang versé et des scènes sauvages qui ont deshonoré la capitale belge...

« Les journaux « libéraux » ne contiennent pas un mot de blâme ni de regret ; au contraire, ils jubilent et représentent ces horreurs comme une *glorieuse* manifestation des sentiments de la population bruxelloise. *L'Indépendance* et *l'Echo du Parlement* se distinguent dans ce genre...

« La conduite des gardes civiques a été honteuse : ils ont bien justifié leur surnom : *soldats de carton*... Des lâches sont tombés sur les vieillards de préférence, sur des gens paisibles, pacifiques, sans défense, usant à leur tour d'un droit constitutionnel dont ils avaient absolument respecté l'exercice chez leurs adversaires, huit jours auparavant...

« *Le bourgmestre Buls avait donné sa parole : il y a absolument manqué...* Il faut croire que son attitude, pleine de duplicité, lui a été suggérée par le désir de se rendre *populaire* (!!!!) en vue des prochaines élections communales d'octobre.... »

**Passons aux journaux français.**

Le *Français* résume la situation en des termes d'une vérité saisissante :

« Le parti « libéral », le parti de ces gens qui ont sans cesse à la bouche le mot de liberté, qui sont toujours et partout les « pires despotes » et les plus « intolérants fanatiques », le parti « libéral » belge vient de commettre un nouvel exploit. Les scènes dont les rues de Bruxelles ont été le théâtre sont indignes d'un pays civilisé. A en lire le honteux et douloureux récit, on pourrait croire que des bandes de malfaiteurs s'étaient emparées de la ville.

» Il faut comparer les deux journées.

» Le 31 août, les libéraux manifestaient ; ils étaient, pour forcer les chiffres, 25,000 ou 30,000. Ils manifestaient « contre la majorité du pays », affirmée dans toutes les élections de mai, de juin, de juillet ; contre la Chambre issue de cette majorité, contre le gouvernement légal du pays. Sur tout le parcours suivi par le cortège des libéraux, malgré leurs chants, leurs cris, leurs provocations, les inscriptions insultantes qui s'étaient étalées sur leurs bannières, aucune protestation, aucun sifflet, aucune parole outrageante des catholiques ne s'est fait entendre. Les catholiques ont, jusque dans ses excès, respecté la liberté de leurs adversaires. N'étaient-ils pas en droit d'attendre que ces mêmes adversaires,



ces *libéraux*, puisque ainsi ils s'appellent, se croiraient tenus d'observer la même conduite à leur égard ?

« Le bourgmestre de Bruxelles, qui nous paraît bien coupable en toute cette affaire, qu'on l'accuse de complicité, de faiblesse ou d'incurie, leur avait promis, en son nom, au nom de tout son parti, qu'aucune entrave ne serait apportée à leur pacifique démonstration, qu'il saurait au besoin les couvrir de son autorité, assurer l'ordre, l'obéissance aux lois.

« Après cette entrevue, sur la foi de la parole donnée et reçue, les chefs des associations catholiques écrivaient à leurs adhérents : « Vous êtes le parti de l'ordre, vous manifestez précisément pour réclamer le respect de la foi et du droit. Vous venez pour accomplir un devoir. Faites-le noblement, comme des citoyens qui ont conscience de leur force et de leur droit. N'ayez peur de rien, mais ne faites peur à personne, si ce n'est par votre autorité morale et par le spectacle de votre civisme résolu. Que les provocations ne vous fassent pas sortir du calme et de la légalité. Si des actes de violence se produisent, c'est à la police à agir. »

« On a vu quelle a été la conduite de cette police, inerte et timide d'abord, bientôt débordée et impuissante. Les catholiques étaient « cent mille ! » Si leur imposant et magnifique cortège avait pu se déployer librement, que serait-il resté de cette manifestation du 31 août qu'on a si bruyamment exploitée ? On eût vu l'explosion du véritable sentiment national répondre à cette écœurante et pitoyable mascarade. C'est ce que les libéraux n'ont pas voulu.

« Oh ! si les catholiques étaient arrivés au nombre de sept ou huit ou dix mille, on les aurait laissés paisiblement circuler et manifester tout à leur aise. Mais on savait qu'ils seraient cinquante ou soixante mille au moins. On n'osait pas prévoir qu'ils viendraient cent mille !

« Et qu'on ne dise pas que cet « abominable guet-apens n'a pas été prémédité, préparé, organisé ; » les coupe-jarrets que le parti libéral avait retenus à sa solde savaient d'avance où se réunir et se trouver en force. Longtemps avant que le cortège se formât, ils étaient postés au coin de certaines rues, à l'entrée des boulevards, armés, prêts à tout. S'ils avaient eu la patience d'attendre ! s'ils avaient permis au cortège de se former entièrement et de parcourir une partie de son itinéraire, les *libéraux* pourraient peut-être prétexter aujourd'hui que les catholiques « avaient commencé » ! Ils n'ont pas cette ressource. Le « criminel et lâche attentat » dont ils se sont rendus coupables reste sans excuse. Rien ne pourra en atténuer la « révoltante brutalité. Et les journaux » qui, d'habitude, savent, avec la plus impudente audace, travestir en « toute occasion la vérité, ne pouvant ici recourir au mensonge, prennent le cynique parti de rire et de gouailler. »

« Quelles seront les conséquences de cette déplorable journée ? Il n'est pas encore temps de poser et d'examiner cette question. « Déjà les catholiques se seront pénétrés du devoir qui leur incombe de ne pas laisser méconnaître et périlcliter leurs droits. Ils n'abaisseront pas devant l'élémente le drapeau des franchises nationales et communales que les électeurs ont mis entre leurs mains. D'avance nous en sommes sûrs, quelques résolutions qu'il faille prendre, ils ne subiront pas la loi d'une minorité factieuse, désormais tombée sous le décri des honnêtes gens. »

La *Revue des Deux-Mondes* s'exprime, dans sa chronique de quinzaine, en ces termes :

« Les manifestations sont un droit dans les mœurs; oui, sans doute, elles sont un droit; et ceux qui peuvent les supporter sans péril sont fort heureux.

» Ce qui n'est point un droit, c'est d'employer le moyen des manifestations pour faire violence aux pouvoirs publics, pour imposer par exemple au souverain un désaveu des lois que vote le parlement et, au besoin, une dissolution nouvelle au lendemain d'un scrutin décisif. Ce qui n'est point légitime ni libéral, le droit étant admis, c'est que tous ces partis n'aient pas la même liberté, que la rue ne soit pas à tout le monde.

» Que s'est-il passé cependant à Bruxelles? Il y a quinze jours, les libéraux ont fait leur manifestation; ils l'ont faite sans opposition, sans contestations de leurs adversaires. Huit jours après, les catholiques à leur tour ont voulu avoir leur démonstration; ils ont été hués, poursuivis, violemment assaillis, et en fin de compte le sang a coulé! Il en résulterait que, d'après cela, les libéraux auraient seuls le droit de faire des manifestations, les catholiques n'auraient pas ce droit; il en résulterait aussi que les manifestations seraient un moyen de détruire par la violence ce qu'un scrutin régulier a fait. Ce sont là des mœurs que les libéraux belges feraient bien de désavouer, dans l'intérêt de leur propre cause comme dans l'intérêt de l'inviolabilité des institutions. »

Le *Journal des Débats* proteste également contre les violences des libéraux belges :

« Il y a quatre jours, nous félicitons la population de Bruxelles du calme au milieu duquel s'était accomplie la manifestation libérale du 31 août. Nous ajoutons que peut-être une foule parisienne aurait été moins paisible. L'impartialité nous oblige à retirer une bonne partie de nos éloges. La journée du 7 septembre, qui avait été réservée à la manifestation catholique, a offert un frappant contraste avec le dimanche précédent.

» La procession organisée par les amis du ministère a été d'abord accueillie par des sifflets et des huées, puis assaillie violemment par les libéraux qui lui ont barré le passage, l'ont coupée en tronçons, et ont fini par rester les maîtres du terrain. Nous disons « les libéraux », par habitude, et pour employer les dénominations qui sont en usage en Belgique; mais ce titre, il faut en convenir, n'a guère été justifié, dimanche, par les gens qui l'ont inscrit sur leur drapeau. La presse de gauche, à Bruxelles, pousse des cris de triomphe; elle applaudit à la « ferme attitude » de la population de la capitale, et se réjouit fort de la « défaite » des catholiques. Quelques journaux parisiens s'associent à l'allégresse de nos confrères de Belgique.

» Nous devons avouer que nous ne comprenons guère ces explosions d'enthousiasme. Certes, nous ne sommes suspects de vives sympathies, ni envers les cléricaux de France, ni envers les cléricaux du dehors. Mais nous avons le respect des droits d'autrui aussi bien que le souci des nôtres, et nous éprouvons une véritable tristesse quand nous

voyons compromettre par des actes d'intolérance une cause qui nous est chère.

« Qu'est-ce que prouvent et à quoi servent des scènes comme celles dont les rues de Bruxelles viennent d'être le théâtre? Elles ne peuvent avoir que deux effets pratiques : donner aux catholiques belges le droit de crier à la persécution, et fournir un prétexte de représailles. Nous tenons à honneur, au nom des vrais libéraux de tous les pays, de protester contre cette façon d'entendre et de pratiquer la liberté. »

Le *Temps*, le grand journal *protestant* et *ministériel* français, dit :

« Après avoir assisté dimanche dernier à la procession des *gueux*, Bruxelles a vu hier la procession des catholiques. De toutes les provinces étaient venus de nombreux manifestants. « Malheureusement, les libéraux n'ont pas su garder, en présence de cette démonstration, la même attitude calme et tolérante dont les catholiques leur avaient donné l'exemple il y a huit jours. » Des scènes regrettables ont troublé l'ordre. Une centaine de blessés, peut-être des morts, de nombreuses arrestations, voilà le résultat de cette *journée néfaste*. »

Le *Matin français* :

« La journée est mauvaise pour les libéraux. Les hommes sérieux et pacifiques ne manqueront pas de comparer leur attitude d'aujourd'hui avec celle des catholiques, dimanche dernier, et la comparaison ne sera matériellement pas en faveur des premiers. L'intolérance dont ils ont fait preuve est en contradiction flagrante avec leurs *principes* (?), et dans cette circonstance ce sont les catholiques qui ont fait preuve de libéralisme et de respect à la loi, en laissant, dimanche dernier, leurs adversaires manifester pacifiquement, sans rien faire pour provoquer le moindre désordre. »

Voici l'appréciation de la *Liberté*, de Paris, organe peu suspect de « cléricisme » :

« C'est une journée honteuse pour le libéralisme belge ; il a fait preuve d'intransigeance, car il n'a pas su respecter chez les autres la liberté qu'il réclame pour lui-même. Loin d'être ébranlée par cette échauffourée lamentable, la situation de M. Malou va se raffermir ; il aura désormais pour lui cette fraction importante du pays politique qui oscille entre les partis, au gré du sentiment ou de l'actualité, et dont l'appoint, à un moment donné, fait incliner le plateau de la bascule constitutionnelle. »

« Libéraux belges », sous ce titre, nous lisons dans le *Monde* :

« Où s'arrêtera l'arrogance cléricale vis-à-vis de Bruxelles? »

« Telle est la première phrase d'un entrefilet de l'*Indépendance belge*. »

« Ainsi les libéraux ont pu « manifester » tout à leur aise, sans la moindre opposition, contre la volonté expresse du corps électoral for-

mulée par le Parlement ; et quand les catholiques ont voulu user, à leur tour, du droit de réunion, mais dans un esprit bien différent, leurs adversaires, *ayant évidemment pour complice le premier magistrat de la capitale*, sont aussitôt intervenus pour se livrer envers eux à des actes d'une brutalité, d'une sauvagerie à peine croyables, et ce sont eux, les catholiques, qui sont les fauteurs du désordre, les vrais coupables, et ce sont eux dont il convient sans doute de punir l'arrogance !

» On a beau savoir, et de longue date, jusqu'à quelles basses manœuvres peuvent descendre les sectaires qui, sous les simulacres du libéralisme, se sont voués à la ruine de l'Eglise, il est impossible de ne pas être surpris de cette audace et de ce cynisme dans le mensonge.

» Mais ils ont beau faire, ils ne réussiront pas à donner le change à l'opinion publique. Partout elle flétrit l'odieux guet-apens du premier dimanche de septembre. Il reste à leur actif ; il est une souillure dont ils ne se laveront pas. Eux-mêmes, vaincus par l'évidence, les avocats ordinaires de leur cause dans l'enceinte du Sénat, se sont réunis à la droite pour blâmer énergiquement les déplorables excès dont Bruxelles vient d'être le théâtre.

» Nous attendons maintenant, non sans une certaine impatience, le résultat de l'enquête ordonnée par le cabinet. Il faut qu'il soit connu, et à courte échéance, afin que les meneurs des bandes émeutières du 7 septembre aient à répondre de leurs exploits devant la justice. Les insulteurs et les assommeurs d'honnêtes gens ne sauraient jouir du bénéfice de l'impunité. La leur accorder serait créer un triste précédent et manquer à de graves devoirs.

» Et comme un gouvernement honnête ne peut pas rester à la merci des braillards et des chenapans de la rue, nous attendons également avec impatience les modifications à la loi communale annoncées par M. le ministre de l'Intérieur ; car, quelque chères que soient à nos voisins leurs coutumes et leurs libertés locales, ils doivent comprendre que sans un pouvoir central en état de réprimer les factieux, ils marcheraient droit à l'anarchie, ou à la tyrannie, qui est une forme de l'anarchie. »

Sous ce titre « la crise en Belgique » le *National*, de Paris, publie les réflexions que voici :

Au lieu de reconnaître franchement que l'émeute du 7 septembre constituait une violation flagrante de ce droit de réunion et de manifestation dont les libéraux ont eux-mêmes si largement usé et que les catholiques avaient eu le bon sens de respecter, un des principaux organes du libéralisme belge cherche à l'expliquer, sinon à la justifier par les « provocations cléricales ». C'est là un procédé absolument puéril. Toute manifestation sur la place publique peut-être qualifiée de « provocation » à l'égard de ceux qui ne partagent pas les opinions politiques des manifestants.

Naturellement les devises qui ornaient les drapeaux des cléricaux n'exprimaient pas des tendances agréables au parti libéral, mais il est non moins certain que les organisateurs de la dernière démonstration libérale n'avaient guère ménagé les sentiments des catholiques. Il en est

de même de « l'embauchage des pèlerinards par des racleurs bien pensants, plus ou moins bien payants. » En admettant que les meneurs du parti catholique aient employé ce moyen pour grossir les rangs de leur procession politique, ce n'est pas là une raison suffisante pour assommer les pauvres diables qui auraient accepté les largesses des curés. Qu'on manifeste au prix de fr. 3,50 ou par conviction, la protection de la loi doit être égale pour tous.

Il est d'ailleurs bien difficile de prendre au sérieux la prétendue indignation subite et irrésistible qui, selon l'organe libéral dont nous avons signalé le plaidoyer *pro domo sua*, se serait emparée de la population bruxelloise en voyant la capitale envahie par les bedeaux et les sacristains de la province.

Le fait est que les libéraux ont commis une grosse faute dont les conséquences pourront dépasser les prévisions les plus pessimistes.

### Le Pays.

Ce sont les *libéraux* qui ont été les provocateurs et les agresseurs. Il y a huit jours, ils faisaient une manifestation à Bruxelles; et les catholiques, leurs adversaires, la laissaient s'accomplir sans chercher en rien à la troubler. Les catholiques veulent manifester à leur tour, comme c'était leur droit, et les *libéraux* recourent aux pires manœuvres pour empêcher cette manifestation, apostrophent, injurient, attaquent à main armée les catholiques. Cette intolérance des *libéraux* ne servira pas leur cause. Ces excès feront que l'opinion publique les délaissera de plus en plus. Ils sont déjà en *minorité* dans le pays : les dernières élections l'ont péremptoirement prouvé. Leurs rangs s'éclairciront encore. « Ils ne tarderont pas à être abandonnés des hommes modérés et de bonne foi, qui, par une erreur momentanée, s'étaient laissé entraîner à marcher jusqu'à présent avec eux. »

Le *Moniteur universel* de Paris émet une réflexion fort juste :

C'est bien un incident de libéralisme belge qui s'est produit avant-hier à Bruxelles; mais c'est presque autant une scène de républicanisme parisien. En lisant le récit de cette échauffourée, nous nous croyions à Paris, tant la copie est fidèle, tant le calque est irréprochable.

.....

Nous n'avons pas besoin de flétrir longuement ces abominables procédés : ils devraient suffire pour lui enlever à tout jamais les sympathies et les faveurs des citoyens sérieux et raisonnables. Mais combien nous avons raison de dire que ce qui vient de se passer à Bruxelles est une page détachée des annales politiques des journées célèbres de la France révolutionnaire ! Combien de fois n'est-il pas arrivé dans ce pays à une tourbe sans nom et sans mandat d'imposer sa volonté non seulement à Paris, mais à la France entière !

### La Croix.

Jamais je ne l'avais vu, écrit son reporter, rarement on le rencontrera aussi frappant, le contraste entre la grande armée du bien et la tourbe

immonde des sectaires. Jamais n'apparaîtra mieux, aux yeux des plus sceptiques, le parallèle qu'il fait bon établir entre les catholiques représentant le droit, le nombre, la force, et les libéraux stipendiant toute la canaille pour la lâcher sur les catholiques comme on lâcherait une bouche d'égout

. . . . Soudain des rues étroites on a vu surgir des bandes de voyous dépenaillés, armés de gourdins énormes. La police leur livre passage. Les coups pleuvent sur la tête et le dos des catholiques. Et quand la force intervient c'est pour emmener une victime. Il est plus facile de saisir un mourant que de se défendre contre un bleu, secouru et tiré de vos mains par vingt autres bleus. La police le sait et c'est contre les rouges (les catholiques) qu'elle sévit surtout.

Ceux là sont les victimes et de ceux là on fera les agresseurs. Ainsi l'a décidé le bourgmestre Buls, ainsi le veut *le Satrape félon de Bruxelles* sur la foi duquel ces Belges sont venus dans la capitale Belge, pour y être assassinés. . . . J'ai vu tout cela et j'ai cru faire un rêve.

Voici en quels termes le correspondant bruxellois du *Globe* blâme la conduite des contre-manifestants libéraux :

Les mesures prises par le bourgmestre pour préserver l'ordre étaient inefficaces ; la police et les gendarmes n'étaient pas en nombre suffisant et la garde civique semblait disposée à faire cause commune avec les perturbateurs. Ni le bourgmestre, ni l'Association libérale n'ont cru nécessaire de faire publier un avis invitant les habitants à ne pas troubler la manifestation. En fait ils semblent avoir désiré ce qui est arrivé. Je viens d'entendre un monsieur, porteur d'un bluet à la boutonnière qui disait : « C'est le Waterloo du parti clérical. » Cette victoire, si victoire il y a, est une honte pour le parti libéral qui a prouvé une fois de plus la vérité de cette remarque : ils sont libéraux en théorie, ils sont des plus « illibéraux » en pratique. *Le bourgmestre s'étant montré incapable, ou peu disposé à maintenir l'ordre*, les troupes ont été convoquées et monteront la garde aux stations.

Le *Nord* s'exprime avec une louable impartialité sur les attaques dirigées le 7 septembre contre la manifestation catholique. Voici son appréciation :

« A quelque chose malheur est bon. Les scènes déplorables dont Bruxelles a été le théâtre dimanche dernier auront du moins ce résultat satisfaisant de mettre fin pour quelque temps à ces manifestations politiques de la voie publique qui devenaient singulièrement encombrantes, et tendaient de plus en plus à substituer, dans la direction des affaires du pays, les maîtres de la rue aux détenteurs légaux du pouvoir. Ce sont les libéraux qui avaient pris l'initiative de ces démonstrations, au moyen desquelles ils espéraient renverser le ministère Malou ; la manifestation catholique de dimanche n'était que la réponse à celle que le libéralisme avait organisé le 31 août, et que les catholiques avaient laissée se produire librement, sans essayer de la troubler, comptant être traités de même par leurs adversaires.

Cette arme des démonstrations de la rue va être enlevée au parti libéral, car de longtemps, il faut l'espérer, après le sang qui a coulé le 7 septembre, l'autorité n'en tolérera plus : juste expiation des excès commis dans cette triste journée par les libéraux, ou tout au moins au nom du libéralisme ! Il est impossible de le contester, en effet, la responsabilité de ces scènes de désordre retombe sur ce parti. Ses organes ont beau déployer tout leur talent et toute leur éloquence pour chercher à le justifier : leurs plaidoiries font long feu auprès des observateurs désintéressés, en présence de la brutalité et de l'évidence des faits ; elles n'ont même pas réussi à convaincre le *Siccle*, le plus anti-clérical des journaux anti-cléricaux, qui « n'hésite pas à blâmer les libéraux, qui se sont laissés entraîner par la passion. »

La suppression momentanée des manifestations de la voie publique ne sera pas la seule conséquence des désordres de dimanche ; on modifiera la loi communale de manière à diminuer les privilèges de l'autorité municipale et à faciliter l'action du pouvoir central en ce qui concerne le maintien de la tranquillité publique. C'est encore là un résultat qui ne saurait être agréable au parti libéral et qui aura été amené par ses propres excès. En d'autres temps une semblable atteinte aux franchises locales aurait soulevé des protestations à peu près unanimes. Après l'impuissance manifeste de l'administration communale de Bruxelles à faire respecter l'ordre, à tenir la promesse qu'elle avait faite de protéger efficacement la dernière manifestation, cette réforme paraîtra naturelle et nécessaire. »

Une bonne réflexion du *Triboulet*.

« Ouvrez le dictionnaire au mot libéral. Vous y lisez : *Libéral*, ami de la liberté pour soi-même et pour autrui. Bien ! Maintenant, fermez le dictionnaire et prenez les dépêches qui ont rendu compte des événements dont Bruxelles a été le théâtre dimanche, vous y voyez que les libéraux ont respecté la liberté des autres, c'est-à-dire des catholiques, en assaillant les processions, en se ruant sur des personnes inoffensives, en les frappant, et en blessant quelques-unes à mort.

Pensez-vous maintenant que les libéraux, pour expier tant de honte, vont chercher pour leur parti une autre dénomination que celle de libéral ? Point. Ils continueront à se dire les seuls champions de la liberté, et ils accuseront de tendances despotiques et arbitraires les catholiques qui, le dimanche précédent, les ont laissés librement manifester ; c'est le dernier mot du cynisme.

Le *Monde* de Paris publie un article sur les affaires de Belgique.

Après avoir exposé les récents exploits de nos gueux, il conclut en ces termes :

« Que l'on compare cette conduite à celle des catholiques, qui opprimés, ne se sont jamais départis de leurs devoirs envers le pouvoir civil, tout en maintenant l'intégrité de leurs droits politiques et religieux, et qui ont rendu à Dieu ce qui est à Dieu sans cesser de rendre au roi ce qui est au roi. Vaincus, ils ont eu confiance dans la bonté de leur cause ,

qu'ils n'ont compromise dans aucune insurrection ; vainqueurs, ils se servent de la victoire avec une prudence que certains de leurs amis ont accusé de timidité.

*Ce qui se passe en Belgique montre bien que le libéralisme n'est que l'hypocrisie de la liberté. »*

**Les appréciations de la presse allemande ne diffèrent guère de celles qu'on vient de lire.**

Voici d'abord la *Gazette de la Croix*, organe des protestants orthodoxes :

« Je suis encore assourdi ainsi que bien d'autres par les hurlements et les vociférations de ces gens, et je ne m'étais jamais représenté la populace de Bruxelles tenant une conduite aussi dégoûtante. Je ne m'étais jamais imaginé que le « bourgeois » de Bruxelles fût tombé si bas et fût si peu civilisé. C'est là l'opinion unanime de tous les Allemands et de tous les Anglais comme il faut, qui ont vu comme moi les scènes canailles et impossibles à décrire de cette journée. Les journaux libéraux annoncent aujourd'hui avec joie à tout l'univers comment l'on a traité les conservateurs belges. Aucune des feuilles libérales de Bruxelles ne fait exception, et toutes approuvent les cruautés et les infamies que la canaille a commises au nom de la « liberté » sous les yeux de la police et de la garde civile. Je crois que toute la presse européenne, tant libérale que conservatrice, marquera d'un stigmate de honte les agissements honteux, injustes et sanglants de la canaille et de la presse libérale.... »

» Il y a eu des batailles de rue comme je ne me souviens pas d'en avoir vu depuis la Commune de Paris... J'ai vu parmi les voyous libéraux six socialistes allemands qui faisaient cause commune avec la canaille belge. Pour ceux qui connaissent le pays l'avenir n'est pas douteux. Les « libéraux » de ce pays sont, au point de vue politique, des révolutionnaires et, au point de vue religieux, les ennemis de tout christianisme positif, qu'ils attaquent et tournent tous les jours en dérision dans leurs écrits et dans leurs journaux. Reste à savoir, évidemment, si les autres gouvernements européens, qui tiennent au principe monarchique et aux bases du christianisme, permettront tranquillement que la Belgique continue à être le refuge de toutes les tendances révolutionnaires et antichrétiennes. »

Dans une première appréciation des événements, la *Germania* dit :

« Le libéralisme belge n'a pu démontrer avec plus d'évidence qu'il était le parti de l'intolérance la plus crasse et de la brutalité la plus aveugle. Le dimanche 31 août, aucun catholique n'a troublé la manifestation libérale et lorsqu'à leur tour ils veulent user du droit commun, les libéraux troublent leur cortège. La presse libérale de Bruxelles, depuis plusieurs jours, avait excité à la sédition. »

La feuille allemande termine en disant que l'enquête devra chercher à découvrir les meneurs de ces méfaits.

« Aux yeux de tout homme honorable, dit-elle, le libéralisme belge s'est condamné lui-même hier. »



La *Germania*, dans un article de fond, examine la situation intérieure de la Belgique et arrive à la célèbre conclusion de M. de Laveleye :

« Le libéralisme devient une minorité factieuse. »

*Neu freie Presse :*

« La conduite des libéraux à Bruxelles le 7 septembre, a été bien peu sensée. On sait que ce jour-là a eu lieu dans la capitale une grande manifestation catholique. Les méchantes langues prétendent que la plupart des manifestants avaient été recrutés pour des sommes d'argent et que les organisateurs leur avaient payé, à juger, d'après leur toilette, des sommes variant de 2 à 5 francs.

» Même si cela était exact, le devoir des libéraux était de ne pas troubler la manifestation catholique. C'était une démonstration pacifique et légale, un pendant du cortège des libéraux qui, le dimanche précédent, avait traversé les rues de la ville. Les libéraux disent, il est vrai, que la manifestation a été une provocation, puisque d'après eux tout Bruxelles est libéral.

» Il nous semble qu'une ville dans laquelle les libéraux n'ont pas été capables de faire passer un seul de leurs candidats doit contenir un nombre considérable d'adhérents au parti adverse. Malgré cela, la manifestation libérale s'est faite sans obstacles et il aurait été convenable de la part du parti libéral de rendre la pareille à ses adversaires. Mais l'irritation de leur défaite électorale les a emportés et ils se sont précipités avec violence dans les rangs des manifestants...

» Leur conduite du 7 septembre n'a rencontré nulle part l'approbation à l'étranger. Les principaux journaux républicains de Paris et les feuilles libérales d'Italie, tout comme les journaux allemands, ont censuré cet essai de vider la guerre des partis par une lutte à coups de bâtons et de poings. Certes, il peut être fort désagréable, fort amer pour le libéralisme belge d'avoir perdu le pouvoir. Mais ce n'est pas par des troubles de la rue qu'il peut le reconquérir. »

Les *Hamburger Nachrichten*, journal libéral de Hambourg, condamne en termes sévères les exploits libéraux du 7 septembre :

« En tous cas, dit ce journal, il est regrettable que ce soient les libéraux qui se sont mis dans leur tort par leurs excès et ont troublé ainsi la tranquillité en Belgique. Si bien qu'il ne sera pas facile de rétablir un état de choses normal. Le plus grave dans toute cette affaire c'est évidemment l'immense défaite morale que s'est infligé à lui-même le libéralisme belge par ses excès.

» Le principe de tout libéralisme doit être la tolérance, bien que notre propre parti libéral « libre-penseur » semble s'être conduit d'une autre façon envers des personnes qui pensaient autrement que lui. Le libéralisme belge a une intolérance sans limite.... Le mot de l'abbé Siéyès, si souvent cité : « Ils veulent être libres et ne savent pas être justes » ne s'applique que trop, hélas ! à beaucoup de libéraux de notre temps. Il est plus que temps que cela change. »

Le correspondant de la *Liberale gazette de Cologne* — qui a été en Allemagne un des grands meneurs du « Kultur Kampf » — écrit :

« J'ai été témoin oculaire de ces scènes, du haut d'une fenêtre. La police pré-

naît de temps en temps un des combattants, mais un grand nombre portant le bluet, étaient délivrés de nouveau par les spectateurs. Un officier de la garde civique, le sabre levé, força un gendarme à délivrer un jeune perturbateur libéral.

» La tolérance pour la manifestation des opinions — inscrite dans la Constitution belge — est devenue un vain mot... »

La *Erkelenzer zeitung* de Reusse, sous le titre « la canaille libérale à l'œuvre » qualifie avec une extrême vivacité les faits du 7 septembre :

« Le libéralisme belge, dit cette feuille, a montré de nouveau qu'il est, comme tous les autres libéralismes, le parti de l'intolérance excessive et de l'admiration mutuelle. »

La *Niederrhenische Volkszeitung* publie un long article, sous le titre :

« Un exploit des bandits libéraux belges et de la police les protégeant »

Le *Fremdenblatt*, journal libéral de Vienne, conseille aux libéraux de Belgique de rester, aussi comme minorité, sur le terrain légal et constitutionnel :

« La guerre dans les rues ferait plus de tort aux « bleus » que leur défaite à la Chambre, dit-il. »

L'*Echo der Gegenwart*, d'Aix-la-Chapelle, nomme le 7 septembre « jour de honte » pour le parti libéral belge.

Le *Vaterland*, de Vienne, blâme en termes énergiques les agissements de la secte libérale :

« Les libéraux ont des tendances égales dans tous les pays, dit-il. »

**La réprobation des journaux hollandais n'est pas moins nette.**

L'*Algemeen Handelsblad* d'Amsterdam, journal libéral, reçoit de son correspondant de Bruxelles, témoin oculaire, une lettre d'où nous extrayons les passages suivants :

« La grande majorité de la garde civique, dit ce correspondant, n'avait nullement l'air de vouloir défendre les manifestants. Il est peu rassurant de voir les gardes sifflant ceux qu'ils doivent préserver. »

Et il ajoute :

» Le bourgmestre, s'il connaissait la situation, aurait dû appeler auprès de lui

« Les chefs des libéraux et leur faire promettre qu'ils répondaient de l'ordre. Cela aurait empêché les désordres, car *il est absolument évident que les têtes chaudes du parti libéral ont organisé l'attaque.* »

« Voilà ce qu'il y a de plus triste en tout cela et les gens raisonnables auraient dû y prêter attention. »

« Les faits regrettables, dit l'*Amsterdammer*, journal libéral hollandais, qui ont eu lieu à Bruxelles, lors de la manifestation des catholiques, jettent une triste lumière sur l'attitude des libéraux de cette ville. Des injures et des coups de bâtons forment de mauvais arguments, surtout de la part de ceux qui devraient se souvenir que le respect des opinions d'autrui constitue le vrai libéralisme »

« Si les libéraux désirent empêcher le retour d'un bouleversement électoral semblable à celui qui vient de se produire, ils font mauvaise route en se permettant des violences à l'égard de personnes inoffensives, tout en se plaignant de ce que l'on opprime la minorité. »

Voici quelques lignes de la correspondance très « libérale » de l'*Amsterdammer* :

« On se jetait à l'assaut des bannières et des cartels. Les bannières étaient lacérées; *on ne respectait pas même le drapeau national...* »

Le *Dagblad van z'Gravenhage* blâme énergiquement ces mêmes manifestations :

« Durant toute la semaine précédant la manifestation catholique, dit le *Dagblad* de La Haye, les organes des libéraux — qui cependant ont pu faire, sans être le moins du monde inquiétés, leur manifestation — ont de toutes les manières vexé, harcelé, raillé leurs adversaires et excité le peuple contre eux. Voici un petit échantillon de ces procédés (Suit un article de l'*Indépendance belge*). Les conséquences d'un langage aussi injurieux tenu par un des principaux journaux de la Belgique, — langage auquel il faut joindre les aménités servies durant huit jours dans les colonnes du même journal et d'autres organes — ne se sont pas fait attendre, comme on le sait. »

« Il est fort regrettable, dit le *Nieuwe Rotterdamsche Courant* (libéral), que la manifestation des catholiques ait eu une si mauvaise issue, et qu'on les ait empêchés d'exercer un droit qui leur revient aux mêmes titres qu'aux libéraux. Par cette preuve d'intolérance on a nui à la cause du libéralisme, au lieu de la servir. »

Voici le jugement que le *Nieuwe Rotterdammer*, journal libéral avancé, qui n'est nullement sympathique aux catholiques, porte sur les événements du 7 septembre :

« Le parti libéral, en donnant cette preuve d'intolérance, s'est fait à lui-même le plus grand tort... Après avoir promis de répondre de l'ordre, M. Buis était obligé de tenir la parole donnée. Comme il a négligé ce devoir, la responsabilité de ce qui est arrivé lui incombe pour la plus grande partie. »

« Les libéraux, dit *Het Nieuws van den Dag* (libéral), semblent trouver leur conduite irréprochable. Les organes de leur parti ont depuis quelque temps tellement perdu la tête et oublié toute notion de droit et de bon sens, qu'ils ne craignent pas d'attribuer leurs méfaits aux provocations des catholiques. »

### Voici deux journaux Suisses :

La *Neue Züricher-Zeitung*, un journal républicain ultra-libéral de Suisse, écrit ce qui suit :

« Dimanche dernier n'a pas été un bon jour pour les libéraux de Belgique. Ils n'ont pas justifié la confiance que leurs chefs croyaient pouvoir placer en eux, et ils ont compromis l'avenir de la cause sur laquelle reposait jusqu'ici leur lutte contre le cléricalisme.

» Le parti libéral de l'étranger doit condamner ce que la canaille libérale (pœbel) a commis à Bruxelles! »

Après avoir fait ressortir le calme au milieu duquel la manifestation du 31 août a pu traverser les rues de Bruxelles, le journal suisse, parlant des élections, ajoute :

« La canaille libérale de la capitale a troublé le parti adverse dans l'exercice d'un droit dont elle même a pu, auparavant, faire l'usage le plus large. Au moment même où le parti libéral supplie le Roi de sortir de sa ligne de conduite correcte et constitutionnelle en opposant son veto aux résolutions archi-légales de la représentation nationale, à ce même moment ils attaquent avec une violence brutale et ils troublent les réunions légales de leurs adversaires, afin de montrer que leur éducation à eux, tant vantée, n'est qu'un mauvais voile au travers duquel passe la vieille violence et le vieux fanatisme. Le parti libéral sera vraiment compromis par ces actes, il s'est placé dans l'injustice... Désormais le bourgmestre libéral de Bruxelles ne pourra rien, par ses paroles, pour empêcher à l'avenir l'intervention de la troupe. Les émeutiers de Bruxelles ont compromis en même temps leur ville et la réputation de leur parti. »

On lit dans la *Gazette de Lauzanne* :

« En faisant appel à l'émeute, les radicaux belges n'ont pas fait leurs frais. Ils ont achevé de se déconsidérer devant tous les libéraux de l'Europe et ils ne sont pas parvenus à intimider le Roi. »

### Passons à l'Italie.

« ... Le parti libéral a eu tort de recourir à la violence. Tu te fâches, donc tu as tort. Ce n'est pas par les émeutes qu'on parvient à prouver la supériorité d'un parti qui aspire à gouverner légalement. Et il nous paraît très naturel que le Roi ne cède pas aux intimidations qui lui sont adressées d'une manière aussi peu conforme à la dignité et aux institutions, qui, depuis plus de cinquante ans, régissent la Belgique.

» La loi sera donc maintenue, et il est à prévoir qu'on la fera exécuter même par la force. Le parti libéral n'aurait pas dû pousser le gouvernement à cette extrémité. Nous craignons fort que la bonne renommée de la Belgique n'ait à souffrir de cet état de choses. »  
(*L'Italie.*)

La *Perseveranza*, de Milan, blâme vivement les actes de violence auxquels les libéraux belges se sont livrés en méconnaissant ainsi toute idée de liberté.

La *Nazione*, de Florence, s'exprime en ces termes :

« Quelque douleur que nous éprouvions en voyant du côté du tort les représentants des idées qui sont aussi les nôtres, nous devons leur dire la vérité, car nous sommes convaincus plus que jamais que la base première de toute théorie libérale et, partant, de tout régime politique de liberté, consiste dans le culte de la justice et de l'impartialité. »

Voici encore quelques citations qui visent l'attitude des autorisés :

*Le Mémorial diplomatique :*

Les scènes tumultueuses auxquelles vient de se livrer le parti populaire, sous l'instigation de l'opposition ou du moins de quelques-uns de ses membres, produisent dans la population vraiment libérale et modérée la plus fâcheuse impression. Dimanche dernier les nationaux-indépendants, en d'autres termes les conservateurs, ont organisé une manifestation avec adresse au Roi. C'était exactement la contre-partie, parfaitement légale, de la manifestation libérale d'il y a huit jours. Or, les progressistes n'ont pas été aussi tolérants que les catholiques.

D'autant plus mécontents que la manifestation en faveur de la loi scolaire était nombreuse, les libéraux, ou plutôt ceux qui usurpent ce titre, ont attaqué le cortège, arraché les drapeaux et les cartels.....

*La responsabilité de ces incidents paraît incomber, dans une certaine mesure, au bourgmestre M. Buis,* qui, malgré les conseils du ministre de l'intérieur, a refusé jusqu'au dernier moment l'intervention de la troupe de ligne. L'opinion publique se montre particulièrement sévère contre ce magistrat.

*Le Soleil :*

« M. le bourgmestre de Bruxelles a fait, en plein Conseil communal, le lundi 15 septembre, la déclaration suivante : « Si je dois protection à tous mes concitoyens, je ne dois pas abdiquer mes opinions. » L'explication des déplorables incidents et des scandales attristants de la journée du 7 septembre est là tout entière.

» M. le bourgmestre de Bruxelles s'étant cru le droit de ne pas abdiquer ses opinions, a abandonné les manifestants à l'hostilité brutale des groupes libéraux dont il professe les idées. »

*Le Pays :*

« Le bourgmestre de Bruxelles vient de faire devant son Conseil communal un aveu qui donne bien la mesure de ce que sont les libéraux.

» Comme on lui demandait pourquoi il n'avait pas déployé l'énergie nécessaire pour prévenir et réprimer les désordres de la ville dont il a la garde, il fit cette déclaration :

« Si je dois protection à tous mes concitoyens, je ne dois pas abdiquer mes opinions. »

» Ce qui signifie : les libéraux avaient toutes mes sympathies ; comme bourgmestre je plains les catholiques d'avoir été maltraités parce que je dois protection à tous mes concitoyens, mais comme libéral je suis ravi des mauvais traitements qu'ils ont subis.

» Chez le bourgmestre de Bruxelles il y a deux personnes : le bourgmestre et le libéral. Seulement le libéral a facilement raison du bourgmestre. »

*Le Pays dit encore :*

« Est-ce que le ministère ne devrait pas être fixé sur la loyauté du bourgmestre libéral ; est-ce qu'il ne devrait pas assurer à ses partisans la même liberté qu'il avait laissée à ses adversaires, et suppléer, en mettant la troupe en mouvement dès le début de la sédition, à l'inertie du bourgmestre de Bruxelles ? »

Le *Gaulois*, par la plume de celui de ses rédacteurs, M. Cornély, qui a visité récemment la Belgique, résume ainsi son opinion :

« Il est bon de noter, une fois de plus, que les libéraux belges, au pouvoir, se comportent comme des tyrans et, dans l'opposition, comme des brutes ; tandis que les catholiques pratiquent le pouvoir et l'opposition en hommes modérés et bien élevés.

» S'il reste encore, de par le monde, des gens sensés, si la voyoucratie qui hurle n'a pas tout submergé, la conduite des catholiques sera admirée et celle des libéraux flétrie, comme elle le mérite. »

*Gazette de France :*

« Mais les événements du 7 septembre invitent le ministère à prendre des mesures énergiques pour refréner l'audace du libéralisme en révolte et pour le désarmer. Nous avons lieu de croire que le parti catholique fera preuve, arrivé au pouvoir, de cette fermeté et de ce remarquable esprit politique qu'il a témoignés, dans l'opposition, et auxquels il a dû son triomphe. »

*L'Univers :*

« Il nous semble que le ministère catholique doit se rendre compte que sa modération extrême n'a nullement touché ses adversaires. Nous ne voulons pas insister aujourd'hui sur ce point ; mais la conclusion inévitable de si graves événements c'est qu'il existe un parti rebelle à l'esprit de justice ; audacieux à l'excès quand il croit pouvoir intimider ; incapable de respecter rien ou personne,

même lui, et que les concessions et les égards rendent implacable : c'est le parti révolutionnaire, c'est le parti prétendu libéral. »

Le *Constitutionnel* voit dans ces troubles un grand intérêt européen menacé :

L'émotion produite par les scènes de désordre qui ont éclaté hier à Bruxelles s'étendra au delà des frontières du royaume. Ce n'est pas au moment où le sort réservé à la Hollande est des plus incertains, et où l'entente des trois empereurs sert de prétexte à des brochures à sensation, publiées par des reporters américains dont l'imagination s'exerce à remanier la carte du continent, qu'il est à souhaiter que nos voisins du Nord se laissent entraîner à une guerre civile. Ce ne serait pas seulement l'avenir du pays et de la dynastie qui serait mis en jeu, mais encore il ne faudrait pas perdre de vue qu'aujourd'hui plus que jamais la tranquillité de la Belgique est un intérêt européen.

## XIX

Ce qui avait exaspéré les libéraux c'était l'éclatant succès de la manifestation catholique, l'effacement complet de la leur. Mais, comme dit excellemment M. de Burlet, frapper les manifestants ce n'est pas tuer la manifestation. Or, la manifestation comme quantité, comme qualité, conservait toute sa signification.

Un relevé qui me paraît exact évalue à 83,000 le nombre des manifestants.

La statistique des chemins de fer accuse à l'arrivée, le 7 septembre, 94,495 voyageurs ; or, par suite de l'encombrement, des trains entiers n'avaient pu être contrôlés. Quantité de manifestants n'ont pu trouver place dans les trains bondés de monde. Nous citerons entre autres le canton d'Herzele dont plus de 500 catholiques ont attendu vainement à la gare pour trouver place dans un train, et ont été obligés de s'en retourner chez eux. C'était pour atténuer l'éloquence de cette affluence que la presse libérale avait imaginé et propagé ce mensonge de l'enrôlement sur une grande échelle pour la manifestation, moyennant salaire, de gens sans aveu.

C'était une calomnie que le guet-apens ne contribua pas peu à détruire par le recensement des blessés. Parmi eux figurent les plus beaux noms de la noblesse nationale, les de Mérode, les Caraman-Chimay, les d'Oultremont, les Wyckersloot, les de Limminghe, etc.

A la tête des députations marchaient les mandataires de la nation à tous les degrés de la hiérarchie politique et administrative : Ministre d'Etat, Sénateurs, Représentants, Conseillers provinciaux

et communaux. Parmi eux encore une fois, dans une large proportion, des noms populaires de la vieille noblesse belge, les de Mérode, les d'Ursel, les Caraman-Chimay, les Van der Straeten, les Vilain XIII, les d'Oultremont, les de Grünne, les de Liedekerke, les de Robiano, les d'Huart, les Wyckersloot, les Snoy, les Cornet, les Powis de Ten bossche, les Greindl, les Jolly, les Vanderburch, les de Buisseret, les Coppens, etc., etc.

La masse des manifestants, se composait de l'élite de la population par l'intelligence, la moralité, l'âge et la position sociale. C'était la nation dans ce qu'elle a de plus grand, de plus noble, de plus utile, de plus respectable, de plus viril. En face de cet imposant cortège, la manifestation libérale tant vantée, n'était plus qu'une misérable mascarade dont le souvenir même était importun à ses organisateurs. Le parti libéral était vaincu sur le terrain de son choix. En recourant pour masquer sa défaite à des moyens réprouvés par tous les peuples civilisés, il imprimait au drapeau bleu une tâche ineffaçable.

## XX

Quelques bourgmestres à la suggestion de M. Buls avaient fait un pacte contre la nouvelle loi et avaient sollicité une audience du Roi. Le Roi profita de cette circonstance pour faire connaître sa résolution. Il entoura cette réception de formalités significatives ; au lieu d'envoyer une lettre d'audience aux bourgmestres coalisés, il fit aviser M. Buls par un de ses officiers.

M. le comte d'Oultremont, capitaine aux Guides et frère du sénateur blessé dans le guet-apens, alla trouver le bourgmestre sur son propre terrain, à l'hôtel-de-ville, et l'informa que le Roi le recevrait ainsi que ses collègues, au Palais de Bruxelles, le mercredi à 10 1/2 heures.

Ils furent reçus avec un certain appareil militaire : le général d'artillerie Jacmart, le capitaine comte d'Oultremont, maréchal du Palais et le lieutenant comte de Mérode, cousin du comte de Mérode, première victime du guet-apens, introduisirent les conjurés.

A ce cérémonial caractéristique ils durent comprendre que la fermeté et l'énergie prévalaient dans les conseils de la Couronne et purent pressentir l'accueil qui les attendait.

M. Buls se permit de suggérer au Roi la dissolution des Chambres, tout en se défendant de vouloir peser sur l'esprit de S. M.

Qui s'excuse s'accuse.



Le Roi répondit :

« Je reçois votre pétition comme étant l'expression des vœux d'un grand nombre de citoyens investis de fonctions de magistrats communaux. J'ai reçu aussi, vous ne l'ignorez pas, Messieurs, de très-nombreuses pétitions en sens contraire à la vôtre.

En présence de ces opinions si divergentes, je dois me conformer à la volonté du pays, telle que l'ont exprimée les majorités des deux Chambres.

Vous êtes trop bienveillants en louant ma sagesse, mais j'accepte sans réserve ce que vous voulez bien me dire de ma scrupuleuse observation des devoirs du souverain constitutionnel.

Je resterai toujours fidèle à mon serment. Je continuerai pour ce qui me concerne à chercher à assurer la marche régulière de notre régime parlementaire. Je ne ferai jamais de distinction entre les Belges. Je serai pour les uns ce que j'ai été pour les autres. Ma conduite a été ce qu'elle a été en 1879. En usant de ma prérogative, selon l'esprit de notre loi fondamentale, je sers la Belgique, nos deux grands partis et la noble cause de la liberté, à laquelle je suis profondément dévoué.

Je remercie sincèrement Messieurs les bourgmestres des sentiments qu'ils m'expriment pour ma personne et je les prie en retour de bien vouloir compter sur moi. »

A leur sortie les bourgmestres conjurés avaient l'air atterré, dit l'*Etoile*, et tout dans l'expression de leur visage indiquait que l'entrevue avait eu une fâcheuse issue.

Le *Journal de Liège*, organe de M. Frère-Orban apprit ce résultat à ses lecteurs, en ces termes :

« *Alea jacta est!* la fatale loi scolaire sera signée par le Roi. Il l'a annoncé aux bourgmestres des grandes villes.

Cette nouvelle causera une douloureuse impression.

Cependant, *on ne pouvait guère douter que la loi serait sanctionnée.* Après en avoir autorisé la présentation, *après qu'elle avait été votée par les deux chambres, le Roi en refusant sa signature, EUT PRIS UNE MESURE D'UNE EXTRÊME GRAVITÉ.*

C'est pourtant à cela que tendait l'agitation libérale.

La loi parut au *Moniteur* le 22 septembre. Les meneurs mirent

vainement tout en œuvre pour provoquer une émotion qui ne se produisit pas, les journaux libéraux vomirent leur dernière bave, et tout rentra dans l'ordre.

## XXI

L'audience dans laquelle le Roi fit connaître sa résolution, est un événement mémorable de notre histoire. Les fautes de 1857 et de 1871 sont réparées. La royauté, courbée sous l'émeute, se relève et reprend la plénitude de ses prérogatives.

Puissent les enseignements de ces agitations factieuses rester gravés dans l'esprit des hommes appelés à nous gouverner ; veuille le ciel leur donner toujours la sagesse qui prévient les fautes, pour rendre superflue l'énergie qui doit les réparer !

*Et nunc reges intelligite, erudimini qui iudicatis terram.*

---

## ANNEXES

## A

Voici le relevé officiel des adhésions qui étaient parvenues au comité organisateur :

**Brabant.** — Jette 200, Schaerbeek 600, St-Josse-ten-Noode 1800, Vilvorde 300, Etterbeek 400, Woluwe-St-Lambert 100, Tervueren 250, Uccle 500, Forest 200, Ruysbroeck et environs 400, Huyssingen 200, Louvain 3,000, Wavre 700, Tirlemont 300, Evere 150, Aerschot 300, Jodoigne 300, Perwez 200, Genappe 800, Nivelles 1,500, Ittre 250, Lembeek 40, Hal et environs 1,000, Haute-Croix 100, Herinnes 150, Thollenbeek 125, Leeuw-St-Pierre 200, Lennik St Quentin 100, Borght-Lombeek 100, Pamel 100, Merchtem 400, Malderen 80, Londerzeel 150 ; total : 15,045.

**Liège.** — Liège (arrondissement) 2,000, Huy 200, Waremme 300, Verviers 400, Froithiers 50, Dison 100, Spa 140, Stavelot 100. Total : 3,290.

**Hainaut.** — Tournay 1,500, Celles (cant.) 140, Ellezelle 80, Frasnes 100, Houtaing 50, Ath 400, Lessines 250, Hellebeke 50, Enghien 200, Rebecq 30, Soignies 600, Mons (arrondissement) 2,000, Mesvin 150, Jemappes 200, Arquennes 40, Braine-le-Comte 100, Mignault 35, Bois-d'Haine 30, La Louvière 100, Morlanwelz 100, Lobbe 30, Binche 300, Mont-sur-Marchienne 100, Fontaine-l'Evêque 50, Moneeau-et-Marchienne 200, Montigny-le-Tilleul 75, Bouffoulx 67, Gougny 75, Farciennes 280, Châtelet et Châtelineau 800, Sivry 90, Chimay 150 ; total 8,382.

**Luxembourg.** — Arlon 300, Virton 500, St-Léger 100, Tintigny 150, Neufchâteau 600, Bastogne 150, Houffalize 50, Laroche 100, Saint-Hubert 100, Marche 100, total : 2,450.

**Namur.** — Namur (ville) 450, canton (nord et sud) 1,400, Fosses 1,900, Gembloux 2,400, Eghezée 500, Vezin 68, Andenne 450, Naninnes 53, Gesves 90, Havelange 40, Ciney 200, Dinant 600, Florenne 200, Philippeville 150, Vonèche 28, Rochefort 250 : total : 8,479.

**Flandre orientale.** — Gand 7,000, Eecloo 800, Hansbeke 100, Nevele 150, Audenarde 400, Renaix 150, Nederbrakel 70, Grammont 300, Ninove et les environs 1,000, Haltert 200, Herzele

600, Denderleeuw 110, Alost 500, Oosterzeele 40, Hautem-Saint-Liévin 100, Lede 150, Wanzele 44, Termonde 500, Saint Gilles 60, Appels 100, Ledeberg 450, Lokeren 500, Hamme 350, Saint-Nicolas 400, total : 14,074.

**Flandre occidentale.** — Ostende 200, Bruges et environs 1,000, Furnes 300, Dixmude 200, Poperinghe 49, Ypres 500, Wervicq 80, Menin 200, Mouscron 80, Avelghem 400, Courtrai 500, Dottignies 100, Thielt 500, Iseghem 100, Roulers 300, Ruysselede 50, Lichtervelde 100, total : 4,659.

**Anvers.** — Anvers (arrondissement) 12,000, Duffel 600, Boom 440, Blaesvelt et environs 171, Lierre 150, Konings-Hoyckt 100, Heyst-Op-den-Berg 70, Gheel 200, Westerloo 175, Moll 100, Norderwyck 60, Herenthals 150, Tarnhout 250, Puers 200, Hoogstraeten 49, Esschen 20, total : 14,735.

**Limbourg.** — Tongres 600, St-Trond 1,400, Reckheim 75, Looz 100, Hasselt 1,000, Genck 80, Tessengerloo 80, Hechtel 50, Brée 50, Neer Oeteren 200, Maeseyck 500, Overoelt 54, Lille-St-Hubert 32, Hamont 50 ; total : 4,271.

### RÉCAPITULATION.

Flandre occidentale . . . . .	4,659 hommes.
Flandre orientale . . . . .	14,074 »
Anvers. . . . .	14,735 »
Limbourg . . . . .	4,271 »
Brabant . . . . .	15,045 »
Liège. . . . .	3,290 »
Hainaut . . . . .	8,382 »
Luxembourg . . . . .	2,150 »
Namur . . . . .	8,179 »

Soit un total général de 74,785 hommes.

(*Journal de Bruxelles* du 8 septembre 1884.)

Ce relevé présente plusieurs lacunes; tout d'abord Bruxelles n'y figure pas. Charleroi et Fleurus entr'autres sont également omis. Les manifestants arrivés de cette première localité étaient au nombre de 700, accompagnés de quatre musiques, ceux de la seconde de 150, avec une musique et une société chorale.

La plupart des autres localités ont dépassé le chiffre avisé des adhérents. Ainsi Vilvorde en a fourni 600, Hal 1,600 et trois musi-

ques, Frasnes 200 et une musique, Châtelet 1,100 deux musiques et vingt cartels.

Un relevé exact et complet paraîtra ultérieurement. M. Arthur Verhaegen, l'éminent historien des cinquante dernières années de l'Université de Louvain, prépare l'histoire complète et détaillée de la manifestation du 7 septembre 1884. Le talent de l'auteur, et le grand intérêt qui s'attache à cet épisode si dramatique de notre histoire contemporaine assurent d'avance à son travail un immense succès.

### B

Voici les chiffres exacts des billets recueillis aux stations de Bruxelles :

	Le dimanche 31 août		Le dimanche 7 sept.	
	BILLETS		BILLETS	
	de sociétaires	ordi- naires	de sociétaires	ordi- naires
Station du Nord,	9,475	41,000	35,645	20,495
» du Midi,	3,260	6,000	9,700	6,000
» Quart. Léopold,	1,360	2,000	10,150	5,485
» Allée Verte,	—	—	7,000	20
	14,095	49,000	62,495	32,000
	33,095		94,495	

La comparaison de ces deux chiffres suffit. Tout commentaire serait inutile. Qu'on juge d'après cela entre les deux manifestations.



University of British Columbia Library

**DUE DATE**


*58*

